Parlement européen
2024-2029

Commission de la pêche

2025/2054(INI)

24.10.2025

AMENDEMENTS
1 - 320

Projet de rapport
Željana Zovko
(PE777.039v01-00)

Le rôle de la diplomatie des océans pour la compétitivité de la pêche et de l'aquaculture de l'Union
(2025/2054(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Visa 1

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ***son article 43,***	– vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ***ses articles 43, 349 et 355;***

Or. fr

Amendement 2
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le traité de l'Union européenne, notamment ses articles 2 et 3.5;

Or. fr

Amendement 3
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (accord BBNJ),

Or. en

Amendement 4
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le cadre mondial de Kunming-Montréal en matière de biodiversité,

Or. en

Amendement 5
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Visa 2 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord visant à prévenir la pêche non réglementée en haute mer dans l'océan Arctique central,

Or. en

Amendement 6
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Visa 2 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982, relative à la conservation et à la gestion des stocks de poissons chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs (Accord des Nations unies sur les stocks de poissons),

Or. en

Amendement 7
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Visa 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu la communication de la Commission du 5 juin 2025 intitulée «Le pacte européen pour l'Océan» [COM(2025) 0281] et la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 intitulée «Fixer le cap vers une planète bleue durable – Communication conjointe relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans» [JOIN(2022) 0028]***, qui définit quatre grandes priorités: renforcer le cadre de gouvernance mondiale pour les océans, parvenir à la durabilité des océans d'ici à 2030, améliorer la sécurité et la sûreté maritimes et faire progresser les sciences et les connaissances relatives aux océans***,	– vu la communication de la Commission du 5 juin 2025 intitulée «Le pacte européen pour l'Océan» [COM(2025) 0281] et la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 intitulée «Fixer le cap vers une planète bleue durable – Communication conjointe relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans» [JOIN(2022) 0028],

Or. en

Amendement 8
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'accord du 19 juin 2023 se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne

relevant pas de la juridiction nationale,

Or. en

Amendement 9
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Visa 4 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 16 octobre 2025 intitulée «Le pacte pour la Méditerranée — Une mer, un pacte, un avenir», en particulier son chapitre «II.6 Promouvoir une économie bleue durable»,

Or. en

Amendement 10
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Visa 4 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la décision ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) du 17 juin 2022 sur les subventions à la pêche,

Or. en

Amendement 11
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Visa 4 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le protocole d'accord du 15 juillet 2025 sur le renforcement de la coopération en matière de pêche et d'affaires océaniques entre l'Union européenne et l'Islande,

Or. en

Amendement 12
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Visa 4 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu l'examen de l'état des ressources halieutiques marines mondiales — 2025 de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO),

Or. en

Amendement 13
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Visa 4 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 17 octobre 2023 sur les implications des activités de pêche chinoises sur les pêcheries de l'Union et la voie à suivre,

Or. en

Amendement 14
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le règlement (UE) nº 2025/2077 du Parlement européen et du Conseil du 8 octobre 2025 modifiant le règlement (UE) nº 1026/2012 concernant certaines mesures aux fins de la conservation des stocks halieutiques en ce qui concerne les pays autorisant une pêche non durable,

Or. en

Amendement 15
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport économique annuel 2024 de la Commission sur la flotte de pêche de l'Union européenne,

Or. en

Amendement 16
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Visa 7 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport de la FAO intitulé «La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2024»,

Or. en

Amendement 17
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que les océans et les mers couvrent 71 % de la surface de la Terre et plus de 65 % du territoire de l'Union; que l'Union dans son ensemble détient le plus grand domaine maritime au monde, qui comprend 25 millions de km² de zones économiques exclusives ainsi qu'une bande côtière de plus de 70 000 km, et que 40 % de ses citoyens vivent à moins de 50 km de la mer;	A. considérant que les océans et les mers couvrent 71 % de la surface de la Terre et plus de 65 % du territoire de l'Union; que l'Union dans son ensemble***, grâce aux régions ultrapériphériques qui assurent la présence de l'UE sur tous les océans du monde,*** détient le plus grand domaine maritime au monde, qui comprend 25 millions de km² de zones économiques exclusives ainsi qu'une bande côtière de plus de 70 000 km, et que 40 % de ses citoyens vivent à moins de 50 km de la mer;

Or. fr

Amendement 18
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que les océans et les mers couvrent 71 % de la surface de la Terre et plus de 65 % du territoire de l'Union; que l'Union dans son ensemble détient le plus grand domaine maritime au monde, qui comprend 25 millions de km² de zones économiques exclusives ainsi qu'une bande côtière de plus de 70 000 km, et que 40 % de ses citoyens vivent à moins de 50 km de la mer;	A. considérant que les océans et les mers couvrent 71 % de la surface de la Terre et plus de 65 % du territoire de l'Union; que l'Union dans son ensemble détient le plus grand domaine maritime au monde, ***notamment grâce à ses régions ultrapériphériques (RUP),*** qui comprend 25 millions de km² de zones économiques exclusives ainsi qu'une bande côtière de plus de 70 000 km, et que 40 % de ses citoyens vivent à moins de 50 km de la mer;

Or. en

Amendement 19
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant A bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	A bis. considérant que le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'Union apporte environ 5,5 milliards d'euros par an à l'économie de l'Union et fournit des emplois directs à environ 193 000 pêcheurs et aquaculteurs dans l'ensemble de l'Europe;

Or. en

Amendement 20
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la flotte de pêche de l'Union, qui représente la présence de l'Union en mer et compte environ 69 000 navires, constitue l'une des flottes les plus durables et les plus strictement réglementées au monde, mais qu'elle est confrontée à une réduction des quotas, à des coûts d'exploitation élevés, ***à une réglementation contraignante,*** ainsi qu'à une concurrence déloyale émanant de pays tiers dont les normes sont moins exigeantes;	B. considérant que la flotte de pêche de l'Union, qui représente la présence de l'Union en mer et compte environ 69 000 navires, constitue l'une des flottes les plus durables et les plus strictement réglementées au monde, ***tandis que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par la politique commune de la pêche et garantir leur mise en œuvre effective,*** mais qu'elle est confrontée à une réduction des quotas, à des coûts d'exploitation élevés, ainsi qu'à une concurrence déloyale émanant de pays tiers dont les normes sont moins exigeantes; ***que le rapport économique annuel 2024 sur la flotte de pêche de l'Union européenne a montré une amélioration substantielle des performances économiques de la flotte,***

notamment en raison de l'amélioration de la durabilité des populations halieutiques et de la réduction de la capacité de pêche, malgré les difficultés structurelles et les différences entre les segments de flotte, les performances socio-économiques des flottes de pêche côtière artisanale étant à la traîne;

Or. en

Amendement 21
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la flotte de pêche de l'Union, qui représente la présence de l'Union en mer et compte environ 69 000 navires, constitue l'une des flottes les plus durables et les plus strictement réglementées au monde, mais qu'elle est confrontée à une réduction des quotas, à des coûts d'exploitation élevés, ***à une réglementation contraignante, ainsi qu'à*** une concurrence déloyale émanant de pays tiers dont les normes sont moins exigeantes;	B. considérant que la flotte de pêche de l'Union, qui représente la présence de l'Union en mer et compte environ 69 000 navires, constitue l'une des flottes les plus durables et les plus strictement réglementées au monde, mais qu'elle est confrontée***, dans certains cas,*** à une réduction des quotas ***due à des décennies de surpêche et à une dégradation négligée de l'environnement***, à des coûts d'exploitation élevés ***dus à certains métiers à forte consommation de carburant, à des réglementations visant à garantir la durabilité à long terme des stocks halieutiques et, dans certains cas, à*** une concurrence déloyale émanant de pays tiers dont les normes sont moins exigeantes;

Or. en

Amendement 22
Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo, Thomas Bajada

Proposition de résolution

Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la flotte de pêche de l'Union, qui représente la présence de l'Union en mer et compte environ 69 000 navires, constitue l'une des flottes les plus durables et les plus strictement réglementées au monde, mais qu'elle est confrontée à une réduction des quotas, à des coûts d'exploitation élevés, à une réglementation contraignante, ainsi qu'à une concurrence déloyale émanant de pays tiers dont les normes sont moins exigeantes;	B. considérant que la flotte de pêche de l'Union, qui représente la présence de l'Union en mer et compte environ 69 000 navires, constitue l'une des flottes les plus durables et les plus strictement réglementées au monde, mais qu'elle est confrontée à une réduction des quotas, ***au vieillissement de la flotte de pêche et des pêcheurs, à l'absence d'incitations à attirer de nouveaux entrants dans le secteur,*** à des coûts d'exploitation élevés, à une réglementation contraignante, ainsi qu'à une concurrence déloyale émanant de pays tiers dont les normes sont moins exigeantes;

Or. en

Amendement 23
Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la flotte de pêche de l'Union, qui représente la présence de l'Union en mer et compte environ 69 000 navires, constitue l'une des flottes les plus durables et les plus strictement réglementées au monde***, mais*** qu'elle est confrontée à ***une réduction des quotas, à*** des coûts d'exploitation élevés, ***à une réglementation contraignante,*** ainsi qu'à une concurrence déloyale émanant de pays tiers dont les normes sont moins exigeantes;	B. considérant que la flotte de pêche de l'Union, qui représente la présence de l'Union en mer et compte environ 69 000 navires, constitue l'une des flottes les plus durables et les plus strictement réglementées au monde***;*** qu'elle est confrontée à des coûts d'exploitation élevés, ***à des charges administratives,*** ainsi qu'à une concurrence déloyale émanant de pays tiers dont les normes sont moins exigeantes; ***qu'une concurrence loyale et une gestion durable de la pêche sont des éléments essentiels pour un secteur prospère et rentable;***

Or. en

Amendement 24
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que la flotte de pêche de l'Union, qui représente la présence de l'Union en mer et compte environ ***69 000*** navires, constitue l'une des flottes les plus durables et les plus strictement réglementées au monde, mais qu'elle est confrontée à une réduction des quotas, à des coûts d'exploitation élevés, ***à une réglementation contraignante,*** ainsi qu'à une concurrence déloyale émanant de pays tiers dont les normes sont moins exigeantes;	B. considérant que la flotte de pêche de l'Union, qui représente la présence de l'Union en mer et compte environ ***69 000*** navires ***dont 75 % de pêche côtière et artisanale***, constitue l'une des flottes les plus durables et les plus strictement réglementées au monde, mais qu'elle est confrontée à une réduction des quotas, à des coûts d'exploitation élevés, ainsi qu'à une concurrence déloyale émanant de pays tiers dont les normes ***sociales et environnementales*** sont moins exigeantes ***et contournent les exigences de l'OMC***;

Or. fr

Amendement 25
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que l'absence de conditions égales a entraîné une perte importante de navires de l'Union ces dernières années, qui ont été exportés temporairement ou vendus vers des pays tiers; que, lorsqu'un navire européen quitte un lieu de pêche dans le cadre d'une organisation régionale de gestion des pêches (ORGP), il est remplacé par un navire d'un pays tiers, opérant généralement selon des normes environnementales et sociales moins strictes; que, dans le même temps, les

importations en provenance de ces pays sur le marché de l'Union augmentent;

Or. en

Amendement 26
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Considérant B ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B ter. considérant que l'Union dispose d'une industrie de transformation et de conserve du poisson dotée d'une dimension socio-économique importante qui doit également être préservée et renforcée;

Or. en

Amendement 27
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Considérant B quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B quater. considérant que les secteurs de la pêche, de l'aquaculture, de la transformation et de la conserve doivent être reconnus comme des secteurs prioritaires pour l'Union, compte tenu de leur importance stratégique pour l'approvisionnement et la sécurité alimentaires et de leur rôle clé dans le soutien des communautés côtières, et que ces secteurs devraient figurer parmi les grands principes directeurs de l'action de l'Union dans le domaine de la gouvernance internationale des océans;

Or. en

Amendement 28
Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'Union importe 70 % de ses produits de la mer, ce qui crée une dépendance stratégique, compromet son autosuffisance et expose le secteur à des pratiques déloyales;	C. considérant que l'Union importe 70 % de ses produits de la mer, ce qui crée une dépendance stratégique, compromet son autosuffisance et expose le secteur à des pratiques déloyales; ***que cette situation nécessite de renforcer les contrôles aux frontières, d'harmoniser les mécanismes douaniers, les clauses automatiques de sauvegarde et de réciprocité, ainsi que de veiller à ce que toutes les importations respectent des normes équivalentes à celles applicables dans l'Union par la création d'un bureau européen de contrôle des importations;***

Or. es

Amendement 29
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'Union importe 70 % de ses produits de la mer, ce qui crée une dépendance stratégique, compromet son autosuffisance et expose le secteur à des pratiques déloyales;	C. considérant que l'Union importe 70 % de ses produits de la mer, ce qui crée une dépendance stratégique, compromet son autosuffisance et expose le secteur à des pratiques déloyales; ***que cette situation devrait donner l'ambition de reconstituer les stocks et de mettre pleinement en œuvre les dispositions existantes et à venir en matière de traçabilité et de transparence;***

Or. en

Amendement 30
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'Union importe 70 % de ses produits de la mer, ce qui crée une dépendance stratégique, compromet son autosuffisance et expose le secteur à des pratiques déloyales;	C. considérant que l'Union importe 70 % de ses produits de la mer, ce qui crée une dépendance stratégique, compromet son autosuffisance et expose le secteur à des pratiques déloyales***, ce qui souligne l'urgence de garantir la souveraineté alimentaire de l'Union et des normes équivalentes au niveau de l'Union pour les aliments d'origine aquatique importés***;

Or. en

Amendement 31
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que l'Union importe 70 % de ses produits de la mer, ce qui crée une dépendance stratégique, compromet son autosuffisance et ***expose*** le secteur à des pratiques déloyales;	C. considérant que l'Union importe 70 % de ses produits de la mer, ce qui crée une dépendance stratégique, compromet son autosuffisance et ***risque d'exposer*** le secteur à des pratiques déloyales ***ainsi qu'à des importations d'aliments issus de la mer moins durables***;

Or. en

Amendement 32

Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union est membre de 18 organisations régionales de gestion des pêches et joue un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales sur ***les règles relatives à*** la gestion de la pêche et ***aux pratiques de*** conservation du milieu marin***, ainsi que dans leur mise en œuvre***;	D. considérant que l'Union est membre de 18 organisations régionales de gestion des pêches ***(ORGP)***et joue un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales sur la gestion de la pêche et ***la*** conservation du milieu marin; ***reconnaît que les ORGP constituent des instruments essentiels pour renforcer la diplomatie des océans à l'échelle internationale, approfondir la coopération entre les nations côtières et les nations pratiquant la pêche, et assurer la gouvernance durable de la haute mer;***

Or. en

Amendement 33
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union est membre de 18 organisations régionales de gestion des pêches et joue un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales sur les règles relatives à la gestion de la pêche et aux pratiques de conservation du milieu marin, ainsi que dans leur mise en œuvre;	D. considérant ***que les organisations régionales de gestion des pêches sont des éléments constitutifs de la gouvernance internationale des océans pour la gestion et la conservation des stocks halieutiques;*** que l'Union est membre de 18 organisations régionales de gestion des pêches et joue un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales sur les règles relatives à la gestion de la pêche et aux pratiques de conservation du milieu marin, ainsi que dans leur mise en œuvre;

Or. en

Amendement 34
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union est membre de 18 organisations régionales de gestion des pêches et joue un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales sur les règles relatives à la gestion de la pêche et aux pratiques de conservation du milieu marin, ainsi que dans leur mise en œuvre;	D. considérant que l'Union est membre de 18 organisations régionales de gestion des pêches et joue un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales sur les règles relatives à la gestion de la pêche et aux pratiques de conservation du milieu marin, ainsi que dans leur mise en œuvre; ***qu'il importe de faciliter la communication et la coordination entre les ORGP sur les meilleures pratiques en matière de gestion de la pêche et d'autres questions d'intérêt commun;***

Or. en

Amendement 35
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union est ***membre de*** 18 organisations régionales de gestion des pêches et joue un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales sur les règles relatives à la gestion de la pêche et aux ***pratiques*** de conservation du milieu marin, ainsi que dans leur mise en œuvre;	D. considérant que l'Union est ***partie contractante à*** 18 organisations régionales de gestion des pêches ***et à quatre conventions sur les mers régionales*** et joue un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales sur les règles relatives à la gestion de la pêche et aux ***mesures*** de conservation du milieu marin, ainsi que dans leur mise en œuvre;

Or. en

Amendement 36

Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que l'Union est membre de 18 organisations régionales de gestion des pêches et ***joue*** un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales sur les règles relatives à la gestion de la pêche et aux pratiques de conservation du milieu marin, ainsi que dans leur mise en œuvre;	D. considérant que l'Union est membre de 18 organisations régionales de gestion des pêches et ***aspire à jouer*** un rôle de premier plan dans les négociations multilatérales sur les règles relatives à la gestion de la pêche et aux pratiques de conservation du milieu marin, ainsi que dans leur mise en œuvre;

Or. en

Amendement 37
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'Union dispose de 20 accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD), dont sept sont dormants, créant ainsi un réseau d'accords avec les pays partenaires, qui constituent également une plateforme pour une coopération accrue en matière de gestion mondiale de la pêche et de gouvernance internationale des océans;

Or. en

Amendement 38
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;	E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale; ***que les pavillons de complaisance, le «flag hopping», la complexité des structures d'entreprise et le manque d'informations publiques sur les bénéficiaires effectifs nuisent à la sécurité alimentaire et aux moyens de subsistance des populations des pays côtiers ainsi qu'aux écosystèmes des océans;***

Or. en

Amendement 39
Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique ***mettent en péril*** la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;	E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique ***dus à la hausse des températures de la mer et à la fréquence croissante des vagues de chaleur marines constituent une menace significative pour*** la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;

Or. en

Amendement 40
Karin Karlsbro, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche ***de l'Union*** et créent une concurrence déloyale;	E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine ***à l'échelle mondiale et au sein de l'Union***, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN)***, la surpêche*** ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche ***mondiales*** et créent une concurrence déloyale ***pour les pêcheurs de l'Union***;

Or. en

Amendement 41
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que ***l'acidification*** des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;	E. ***E.*** considérant que ***les excès d'émission de CO2 entraînent une acidification*** des océans, ***que*** les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;

Or. fr

Amendement 42
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;	E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, ***la pollution plastique,*** la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;

Or. en

Amendement 43
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;	E. considérant que ***la surpêche,*** l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;

Or. en

Amendement 44
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et ***le changement climatique*** mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;	E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et ***les espèces invasives*** mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;

Or. en

Amendement 45
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et ***le changement climatique*** mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;	E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et ***les espèces invasives*** mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ainsi que les flottes fantômes constituent une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et créent une concurrence déloyale;

Or. en

Amendement 46
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*

E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ***ainsi que les flottes fantômes constituent*** une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et ***créent*** une concurrence déloyale;	E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et le changement climatique mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ***constitue*** une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et ***crée*** une concurrence déloyale;

Or. en

Amendement 47
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Considérant E

Proposition de résolution	*Amendement*
E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et ***le changement climatique*** mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ***ainsi que les flottes fantômes constituent*** une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et ***créent*** une concurrence déloyale;	E. considérant que l'acidification des océans, les déchets marins, la dégradation des habitats et ***les espèces invasives*** mettent en péril la biodiversité marine, alors que la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) ***constitue*** une menace pour la biodiversité et la pêche de l'Union et ***crée*** une concurrence déloyale;

Or. en

Amendement 48
Piotr Müller, Nora Junco García

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que les flottes fantômes et les structures de propriété opaques représentent une menace distincte et accrue pour la sécurité maritime, la santé publique et la sécurité

dans les zones côtières, notamment en raison du risque accru de déversements d'hydrocarbures, de rejets accidentels, de rejets de déchets dangereux et d'autres incidents mettant en danger la vie humaine, les moyens de subsistance et les écosystèmes côtiers;

Or. en

Amendement 49
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que l'accord de l'OMC sur les subventions préjudiciables à la pêche est entré en vigueur le 15 septembre 2025 et qu'il s'agit d'une étape importante pour faire évoluer les subventions vers l'expansion des capacités de pêche risquant d'exacerber la surpêche à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 50
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant E bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E bis. considérant que la liberté de navigation et la capacité d'opérer en mer sont de plus en plus mises à mal dans le monde entier, tandis que les infrastructures maritimes essentielles sont confrontées à des risques croissants;

Or. en

Amendement 51
Željana Zovko

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que les menaces hybrides, les cyberattaques et les récents actes de sabotage par-delà les frontières, y compris les dommages causés aux gazoducs et aux câbles de communication sous-marins, les interférences du GPS dans la mer Baltique et la mer Noire et les agressions sur les routes maritimes en mer Rouge, soulignent l'exposition des infrastructures maritimes, des lignes de communication maritimes et du commerce mondial aux menaces hybrides, aux cyberattaques, à la piraterie et à la montée des tensions géopolitiques, de sorte que la sécurité maritime est devenue une priorité stratégique pour l'Union pour son économie, sa connectivité et sa souveraineté numérique;

Or. en

Amendement 52
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Considérant E ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	E ter. considérant que le cinquième cycle de négociations en vue d'un futur traité mondial sur les matières plastiques a eu lieu en août 2025, mais sans consensus sur un traité;

Or. en

Amendement 53
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que le Brexit a compliqué la gouvernance de la pêche de l'Union dans l'Atlantique du Nord-Est et a affecté l'attribution des quotas, l'accès aux zones de pêche et les dynamiques commerciales;	F. considérant que le Brexit a compliqué la gouvernance de la pêche de l'Union dans l'Atlantique du Nord-Est et a affecté ***négativement la coopération structurée et ordonnée en matière de gestion des pêches et de gouvernance des océans, y compris*** l'attribution des quotas, l'accès aux zones de pêche et les dynamiques commerciales;

Or. en

Amendement 54
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que le Brexit a compliqué la gouvernance de la pêche ***de l'Union*** dans l'Atlantique du Nord-Est et a affecté l'attribution des quotas, l'accès aux zones de pêche et les dynamiques commerciales;	F. considérant que le Brexit a compliqué la gouvernance de la pêche dans l'Atlantique du Nord-Est et a affecté l'attribution des quotas, l'accès aux zones de pêche et les dynamiques commerciales;

Or. en

Amendement 55
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que le règlement (UE) 2025/2077 renforce la capacité de l'Union à agir contre les pratiques de pêche non durables des pays tiers, en définissant des critères clairs pour le «défaut de coopération», fondés sur le droit international et des preuves scientifiques indépendantes, dans le but de préserver les stocks halieutiques partagés, de renforcer la coopération au sein des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) et de garantir des conditions de concurrence équitables pour les pêcheurs de l'Union qui opèrent dans le respect de normes élevées en matière de durabilité;

Or. en

Amendement 56
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que le pacte européen pour l'Océan propose quatre priorités clés pour l'Union en vue de renforcer le cadre de gouvernance mondiale pour les océans, de parvenir à la durabilité des océans d'ici à 2030, d'améliorer la sûreté et la sécurité maritimes et de faire progresser la science et la connaissance des océans;

Or. en

Amendement 57
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution

Sous-titre 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	demande la reconnaissance de l'océan en tant que bien commun mondial au niveau international dans le cadre de la diplomatie océanique de l'Union;

Or. en

Amendement 58
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que l'Union est particulièrement bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale des océans, en raison de l'étendue de son domaine maritime, de son poids économique et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle s'emploie déjà à préserver ses ressources marines pour les générations futures;	1. souligne que l'Union est particulièrement bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale des océans, en raison de l'étendue de son domaine maritime, de son poids économique et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle s'emploie déjà à préserver ses ressources marines pour les générations futures; ***souligne que l'Union devrait tirer parti de sa position géostratégique pour mieux renforcer les liens autour de l'Atlantique avec les États-Unis, le Canada, l'Amérique centrale et du Sud, l'Afrique et d'autres régions stratégiques;***

Or. en

Amendement 59
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que l'Union est particulièrement bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale des océans, en raison de l'étendue de son domaine maritime, de son poids économique et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle s'emploie déjà à préserver ses ressources marines pour les générations futures;	1. souligne que l'Union est particulièrement bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale des océans, en raison de l'étendue de son domaine maritime***, de la position des régions ultrapériphériques aux avant-postes de l'UE dans tous les océans***, de son poids économique et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle s'emploie déjà à préserver ses ressources marines pour les générations futures;

Or. fr

Amendement 60
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que l'Union ***est particulièrement bien positionnée pour*** jouer ***un rôle de premier plan*** dans la gouvernance mondiale des océans, ***en raison*** de l'étendue de son domaine maritime, de son poids économique et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle ***s'emploie déjà à préserver ses*** ressources marines ***pour les générations futures***;	1. souligne ***le rôle de chef de file historique*** que l'Union ***a joué et continue de*** jouer dans la gouvernance mondiale des océans, ***compte tenu*** de l'étendue de son domaine maritime, de ***sa pertinence et de*** son poids économique et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle ***est l'un des pionniers en matière de restauration et de protection des habitats et des*** ressources marines;

Or. en

Amendement 61
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que l'Union est particulièrement bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale des océans, en raison de l'étendue de son domaine maritime, de son poids économique et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle s'emploie déjà à ***préserver*** ses ressources marines pour les générations futures;	1. souligne que l'Union est particulièrement bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale des océans, en raison de l'étendue de son domaine maritime, de son poids économique et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle s'emploie déjà à ***gérer et à exploiter de manière durable*** ses ressources marines pour les générations futures;

Or. en

Amendement 62
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. ***souligne*** que l'Union ***est particulièrement bien positionnée pour*** jouer un rôle de premier plan dans ***la*** gouvernance mondiale des océans, en raison de l'étendue de son domaine maritime, de son poids économique et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle s'emploie déjà à préserver ses ressources marines pour les générations futures;	1. ***estime*** que l'Union ***devrait*** jouer un rôle de premier plan dans ***le programme de*** gouvernance mondiale des océans, ***étant donné qu'elle occupe une position unique*** en raison de l'étendue de son domaine maritime, de son poids économique et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle s'emploie déjà à préserver ses ressources marines pour les générations futures;

Or. en

Amendement 63
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution	*Amendement*
1. souligne que l'Union est particulièrement bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale des océans, en raison de l'étendue de son domaine maritime***,*** de son poids économique ***et de son rôle de chef de file en matière juridique et réglementaire***; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle ***s'emploie*** déjà ***à*** préserver ses ressources marines pour les générations futures;	1. souligne que l'Union est particulièrement bien positionnée pour jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance mondiale des océans, en raison de l'étendue de son domaine maritime ***et*** de son poids économique; rappelle que l'Union dispose de la plus grande zone économique exclusive au monde et qu'elle ***est*** déjà ***soucieuse de*** préserver ses ressources marines pour les générations futures;

Or. en

Amendement 64
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que la diplomatie océanique fait partie de la gouvernance internationale des océans et qu'elle ne devrait pas se limiter à une approche géopolitique ou de sécurité, mais devrait également tenir compte de la gestion et de la gouvernance générales des océans, qui reflètent la dimension environnementale, économique, culturelle, sociale et territoriale de la mer, ainsi que son importance pour les communautés de pêche côtières, insulaires et ultrapériphériques;

Or. en

Amendement 65
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. souligne que l'océan constitue un atout géopolitique et économique au cœur de la compétitivité et de l'identité culturelle de l'Europe;

Or. en

Amendement 66
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans ***la politique étrangère et de sécurité commune*** de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans ***les politiques extérieures*** de l'Union, afin de défendre ***une gouvernance durable et équitable des océans, une coopération multilatérale et*** un ordre maritime fondé sur des règles ***conformément à la CNUDM***, de garantir l'exploitation durable des ressources marines ***et la santé des écosystèmes marins***, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales***, et de renforcer la transparence dans la pêche internationale et tout au long de la chaîne d'approvisionnement en***

aliments issus de la mer;

Or. en

Amendement 67
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales; ***demande le renforcement des missions militaires et navales de l'Union consacrées à la surveillance et à la lutte contre les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), le trafic et les flottes fantômes;***

Or. en

Amendement 68
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique

étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;

étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes ***environnementales, économiques et sociales*** de l'Union, ***notamment au sein des organisations internationales, dont la FAO, l'OIT ou encore l'OMC*** ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales ***conjointes, le suivi satellitaire avec Copernicus et des drones navals***;

Or. fr

Amendement 69
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier ***des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales***;	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union ***également au moyen de nouvelles activités de coopération avec les pays tiers, en accordant une attention particulière à ceux d'Afrique du Nord***, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, ***notamment l'intimidation et la perturbation à l'encontre des pêcheurs européens,*** en particulier ***dans les zones***

frontalières maritimes telles que le canal de Sicile;

Or. it

Amendement 70
Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, ***au moyen de contrôles plus stricts des importations de produits issus de la pêche non réglementée, et de lutter contre*** les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;

Or. es

Amendement 71
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique

étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ***ainsi que*** de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;

étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, ***de renforcer la coopération multilatérale, de faire respecter le droit international,*** de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, de lutter contre la pêche INN, ***y compris par des navires appartenant à l'Union battant pavillon de complaisance, et*** les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;

Or. en

Amendement 72
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales; ***demande une coopération renforcée entre les agences européennes, y compris l'Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM), Frontex, l'Agence européenne de contrôle des***

pêches (AECP) et l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA);

Or. en

Amendement 73
Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ***ainsi que*** de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et ***les actions*** hostiles ou ***violentes*** à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier ***des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales***;	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union ***et***, ***au moyen de mesures spécifiques, telles que les missions navales,*** de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et ***d'autres actes*** hostiles ou ***violents commis par des pays tiers*** à l'égard des navires de pêche et des infrastructures ***maritimes*** de l'Union, en particulier ***dans le bassin méditerranéen, ainsi que dans d'autres mers***;

Or. en

Amendement 74
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans ***la politique étrangère et de sécurité commune*** de	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans ***l'action extérieure*** de l'Union ***tout en respectant***

l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;	***pleinement les compétences souveraines des États membres***, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;

Or. en

Amendement 75
France Jamet, António Tânger Corrêa, Ton Diepeveen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande ***l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune*** de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines***, de promouvoir les normes de l'Union***, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;	2. demande ***une meilleure coopération entre les États membres*** de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;

Or. fr

Amendement 76
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, les flottes fantômes, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, en particulier des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales ***et des contrôles plus stricts de navires non assurés***;

Or. en

Amendement 77
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution	*Amendement*
2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN***, les flottes fantômes***, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, ***en particulier*** des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;	2. demande l'intégration de la diplomatie des océans dans la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union, afin de défendre un ordre maritime fondé sur des règles, de garantir l'exploitation durable des ressources marines, de promouvoir les normes de l'Union, ainsi que de lutter contre la pêche INN, la piraterie et les actions hostiles ou violentes à l'égard des navires de pêche et des infrastructures de l'Union, ***ainsi que*** des infrastructures sous-marines, au moyen de mesures spécifiques, telles que des missions navales;

Or. en

Amendement 78
Piotr Müller, Nora Junco García

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. prie instamment la Commission, le Service européen pour l'action extérieure et les États membres d'intensifier les actions coordonnées contre l'utilisation de flottes fantômes opérant dans le cadre de régimes opaques de propriété ou de pavillon de complaisance; souligne que ces navires effectuent souvent des transports et des transferts de navire à navire en toute illégalité, ce qui accroît le risque d'incidents de pollution majeurs et met en danger les populations côtières; appelle de ses vœux un renforcement de la surveillance maritime, des mécanismes de sanction coordonnés et la mise en place d'un centre européen d'urgence et d'assainissement afin de contribuer aux efforts de réaction et de remise en état à la suite d'accidents environnementaux liés à ces opérations;

Or. en

Amendement 79
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. insiste sur l'importance de poursuivre et de renforcer la politique de tolérance zéro à l'égard de la pêche INN; rappelle l'importance d'user de tous les

outils internationaux disponibles dans la lutte contre la pêche INN; souligne la nécessité, pour l'Union européenne, de s'impliquer fortement dans la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la pêche, en particulier en ce qui concerne le contrôle des pêches et la lutte contre la pêche INN, ainsi que les conditions d'accès à leurs ZEE;

Or. fr

Amendement 80
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. demande à la Commission de procéder à une révision exhaustive de la planification de l'espace maritime (PEM), de la directive-cadre «stratégie pour le milieu marin» (DCSMM) et d'une stratégie atlantique renouvelée de l'Union afin d'intégrer des piliers tels que la sécurité, la défense, la diplomatie océanique et les défis géopolitiques, dans l'ensemble de l'océan Atlantique;

Or. en

Amendement 81
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. encourage la Commission à proposer la création d'un Conseil mondial de l'Océan sous l'égide de l'ONU sur les bases de l'UNOC pour coordonner la

gouvernance mondiale en lien avec les agences tel que l'OMI, la FAO et les ORGP, l'OIT, le TIDM et l'UNESCO;

Or. fr

Amendement 82
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 bis. souligne que l'Union doit veiller à ce que les intérêts de ses secteurs de la pêche, de l'aquaculture, de la transformation et de la conserve soient pleinement préservés dans les enceintes internationales et mondiales;

Or. en

Amendement 83
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. souligne en outre qu'il importe d'empêcher le remplacement de la flotte européenne par des flottes de pays tiers moins durables; estime que la défense du pavillon européen, sa préservation et son expansion dans tous les lieux de pêche doivent être une priorité dans les négociations, étant donné que la présence de navires battant pavillon d'États membres de l'Union est essentielle pour l'approvisionnement alimentaire et contribue à l'autonomie stratégique de l'Union en matière de sécurité alimentaire;

Or. en

Amendement 84
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. invite la Commission à adopter une stratégie de communication d'influence mondiale afin d'affirmer ses ambitions et son leadership;

Or. fr

Amendement 85
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	2 ter. soutient la création d'une macrorégion atlantique dans le cadre d'un projet commun du Portugal, de l'Espagne, de la France et de l'Irlande;

Or. en

Amendement 86
France Jamet, António Tânger Corrêa, Ton Diepeveen

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce, la responsabilité	***supprimé***

environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles;

Or. fr

Amendement 87
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce, la responsabilité environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles;	3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce, la responsabilité environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles; ***souligne que, pour que l'Union améliore son autonomie stratégique et alimentaire, il convient de reconstituer ses stocks, et que, pour créer les conditions propices à sa résilience et à sa compétitivité à long terme, il est essentiel que le secteur européen de la pêche artisanale bénéficie d'un soutien adéquat;***

Or. en

Amendement 88
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce, la ***responsabilité*** environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles;	3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce, la ***protection*** environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles; ***souligne que des dispositions telles que la gestion de la pêche fondée sur les écosystèmes ainsi que la restauration des stocks halieutiques et des habitats, qui sont déjà inscrites dans la législation de l'Union contribueront à la réalisation des objectifs du pacte pour l'Océan;***

Or. en

Amendement 89
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue ***le*** pacte européen pour l'Océan***,*** stratégie intégrée regroupant ***la***	3. salue ***l'objectif du*** pacte européen pour l'Océan ***qui consiste à élaborer une***

sécurité maritime, la protection ***du commerce, la responsabilité*** environnementale ***et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles***;

stratégie intégrée regroupant ***les politiques maritimes et renforçant la cohérence entre les secteurs, y compris la diplomatie des océans***, la protection environnementale***, la stratégie maritime industrielle, la pêche et l'aquaculture, la sûreté maritime, le commerce et la politique de développement***;

Or. en

Amendement 90
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. ***salue*** le pacte européen pour l'Océan***,*** stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce***, la responsabilité environnementale*** et la diplomatie; souligne ***qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles***;	3. ***note que*** le pacte européen pour l'Océan ***constitue une*** stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce et la diplomatie ***tout en intégrant les trois piliers de la durabilité (protection de l'environnement, équité sociale et viabilité économique)***; souligne ***toutefois que la mise en œuvre ne doit pas conduire à de nouveaux niveaux de bureaucratie ou d'obligations pour les États membres au-delà des traités existants***;

Or. en

Amendement 91

Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce, la responsabilité environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles;	3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce, ***l'économie bleue, la production aquacole,*** la responsabilité environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, ***le commerce,*** des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles;

Or. es

Amendement 92
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce, la responsabilité environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi	3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, la protection du commerce, la responsabilité environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals ***conjoints***, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer

que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles;	ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles;

Or. fr

Amendement 93
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution	*Amendement*
3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, ***la protection du*** commerce, la responsabilité environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles;	3. salue le pacte européen pour l'Océan, stratégie intégrée regroupant la sécurité maritime, ***les aspects liés au*** commerce, la responsabilité environnementale et la diplomatie; souligne qu'en combinant des déploiements navals, une surveillance des infrastructures, des mesures d'assurances et de stabilisation du marché, une meilleure cyberdéfense ainsi qu'une application juridique rigoureuse, l'Union peut maintenir des voies commerciales sûres et fiables, et renforcer ainsi sa crédibilité ainsi que son rôle de chef de file dans l'ordre mondial fondé sur des règles;

Or. en

Amendement 94
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	3 bis. réaffirme que les trois piliers du développement durable doivent aller de pair avec la protection des pêcheurs de l'Union et de l'autonomie stratégique;

Or. en

Amendement 95
France Jamet, António Tânger Corrêa, Ton Diepeveen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée à venir, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 96
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée à venir, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures,	***supprimé***

afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;

Or. en

Amendement 97
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue ***le*** nouveau pacte pour la Méditerranée ***à venir***, initiative ***phare visant à*** renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;	4. salue ***la publication du*** nouveau pacte pour la Méditerranée, ***dont l'objectif est de contribuer à mobiliser des projets régionaux de grande envergure qui créent des opportunités pour les citoyens et les entreprises, en accordant une attention particulière aux jeunes, aux femmes et aux petites entreprises; demande que des mesures concrètes soient prises à la suite de cette*** initiative ***dans l'espoir de*** renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;

Or. en

Amendement 98
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée ***à venir***, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;	4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; ***souligne que le pacte devrait fournir un cadre de gouvernance indispensable pour la Méditerranée orientale, en favorisant la coopération régionale en matière de sécurité maritime, de protection de l'environnement et de développement durable de l'économie bleue;*** invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;

Or. en

Amendement 99
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée ***à venir***, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les	4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; ***note en particulier l'accent mis sur la promotion et l'amélioration des cadres juridiques relatifs aux ORGP et sur la lutte contre la pêche INN en Méditerranée grâce au renforcement des capacités, au suivi, au contrôle et à la surveillance;*** invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances

écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;

régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;

Or. en

Amendement 100
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée ***à venir***, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;	4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, ***en particulier concernant la pêche INN,*** afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen ***et de la Mer Noire***;

Or. fr

Amendement 101
Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée à venir, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;	4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée à venir, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, ***la souveraineté alimentaire,*** les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;

Or. es

Amendement 102
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée à venir, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;	4. salue le nouveau pacte pour la Méditerranée à venir, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales***, notamment la FAO***, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;

Or. fr

Amendement 103
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution	*Amendement*
4. ***salue le*** nouveau pacte pour la Méditerranée ***à venir, initiative phare visant à renforcer la paix, la stabilité et la prospérité*** dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;	4. ***prend acte de la présentation du*** nouveau pacte pour la Méditerranée ***visant à proposer un nouveau partenariat*** dans la région; invite la Commission, en étroite collaboration avec l'Union pour la Méditerranée et d'autres instances régionales, à accorder la priorité à la mise en œuvre de ce pacte et à s'appuyer sur l'expérience et les bonnes pratiques issues d'initiatives antérieures, afin de garantir des avantages tangibles pour les communautés côtières, les écosystèmes et la résilience économique dans l'ensemble du bassin méditerranéen;

Or. en

Amendement 104
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à tirer pleinement parti d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en soulignant la	5. invite la Commission à tirer pleinement parti d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en soulignant la

nécessité pour l'Union de ***maintenir*** une flotte de pêche ***capable de saisir les*** nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD;	nécessité pour l'Union de ***respecter les avis scientifiques, les droits de l'homme et les principes démocratiques, ainsi que les besoins des pêcheurs et des organisations de producteurs locaux, tout en maintenant*** une flotte de pêche ***bénéficiant de*** nouvelles possibilités de pêche créées par l'expansion des APPD; ***souligne, à cet égard, qu'il importe de préserver les moyens de subsistance et le tissu social des communautés côtières, de soutenir les pêcheurs artisanaux et à petite échelle et de veiller à ce que les nouvelles possibilités de pêche créées par l'expansion des APPD contribuent à la résilience économique locale et à la gestion durable des ressources;***
	Or. en

Amendement 105
Emma Fourreau, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à tirer pleinement parti d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en ***soulignant la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD***;	5. invite la Commission à tirer pleinement parti d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent ***sur la mise en œuvre de l'objectif de développement durable (ODD) nº 14,*** sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en ***garantissant des mesures qui protègent les ressources marines, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des petites communautés de pêcheurs du Sud***; ***rappelle la nécessité de***

mettre en œuvre la cohérence des politiques au service du développement dans les politiques commerciales de la pêche et des aliments issus de la mer; rappelle la nécessité d'améliorer la transparence, y compris le respect des règles de l'Union relatives aux bénéficiaires effectifs de l'Union;

Or. en

Amendement 106
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à tirer pleinement parti d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en soulignant la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD;	5. invite la Commission à tirer pleinement parti d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent ***sur l'utilisation de ces accords en tant que plateforme pour approfondir encore la coopération avec les pays partenaires au niveau bilatéral ainsi que pour renforcer l'action commune au sein des enceintes internationales telles que les ORGP, et*** sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en soulignant la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD;

Or. en

Amendement 107
France Jamet, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission ***à tirer*** pleinement ***parti d'une*** diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser ***les*** objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et ***en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux*** des pays ***tiers, tout en soulignant la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD;***	5. invite la Commission ***et les États membres à repenser*** pleinement ***une*** diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique ***de la souveraineté des États*** permettant de faire progresser ***des*** objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) ***rénovés tenant davantage compte des intérêts des deux parties*** et ***de la pêche artisanale*** des pays ***en développement.***

Or. fr

Amendement 108
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à tirer ***pleinement*** parti d'une diplomatie des océans ***solide*** en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) ***et*** en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence	5. invite la Commission à tirer parti d'une diplomatie des océans ***équilibrée et transparente*** en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) ***en assurant un contrôle parlementaire*** en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions

loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, ***tout en soulignant*** la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD;	véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, ***et souligne*** la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD***, sans perdre de vue la durabilité de notre propre pêche artisanale et à petite échelle***;

Or. en

Amendement 109
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à tirer pleinement parti d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en ***soulignant*** la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD;	5. invite la Commission à tirer pleinement parti d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, ***telles que les mesures miroirs,*** tout en ***respectant les besoins alimentaires des communautés côtières des pays tiers et de leurs écosystèmes. Rappelle*** la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD;

Or. fr

Amendement 110

Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à tirer pleinement parti ***d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des organisations*** régionales de gestion des pêches ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en soulignant la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD;	5. invite la Commission à tirer pleinement parti ***de sa participation au sein d'organisations*** régionales de gestion des pêches ***(ORGP)***ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) ***en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs de l'Union*** et en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en soulignant la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD ***pour garantir la souveraineté alimentaire de l'Union***;

Or. en

Amendement 111
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 5

Proposition de résolution	*Amendement*
5. invite la Commission à tirer pleinement parti d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des ***organisations régionales de gestion des pêches*** ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent sur la garantie de conditions	5. invite la Commission à tirer pleinement parti d'une diplomatie des océans solide en tant qu'outil stratégique permettant de faire progresser les objectifs communs en s'appuyant sur des ***ORGP*** ainsi que des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) et en mettant particulièrement l'accent sur la ***gouvernance durable, la conformité et la*** garantie de conditions véritablement égales

véritablement égales et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en soulignant la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD;

et d'une concurrence loyale entre les pêcheurs de l'Union et ceux des pays tiers, tout en soulignant la nécessité pour l'Union de maintenir une flotte de pêche capable de saisir les nouvelles possibilités de pêche créées par l'élargissement des APPD;

Or. en

Amendement 112
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. se félicite de l'annonce d'une nouvelle génération d'APPD alignés sur les stratégies régionales de l'Union pour l'Afrique et la région indo-pacifique, et souligne la nécessité de veiller à ce que ces accords renforcent également le rôle de premier plan de l'Union au niveau mondial dans la promotion de partenariats de pêche durables, transparents et équitables; souligne que les APPD doivent garantir un traitement équitable et non discriminatoire des navires de l'Union, avec des redevances et des conditions d'accès proportionnées et transparentes; insiste sur le fait que tous les navires opérant dans les zones économiques exclusives des pays partenaires devraient être soumis aux mêmes exigences financières et techniques, conformément au principe de conditions de concurrence équitables;

Or. en

Amendement 113
Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne la valeur stratégique des accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) en tant qu'instrument de diplomatie océanique et de sensibilisation de l'Union; insiste sur le fait que ces accords devraient disposer de dotations financières suffisantes, indépendantes et prévisibles dans le prochain cadre financier pluriannuel, adaptées à l'inflation et garantissant leur continuité, leur incidence réelle sur les pays partenaires et leur contribution à la sécurité alimentaire, à la traçabilité et à la concurrence loyale sur le marché européen;

Or. es

Amendement 114
Emma Fourreau, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite l'Union et ses États membres à défendre des mandats ambitieux au sein des organisations régionales de gestion des pêches qui garantissent la santé des populations halieutiques et des écosystèmes marins, un contrôle efficace de la pêche, des mécanismes solides d'exécution et de conformité, l'intégration de stratégies visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter, ainsi que des mesures équitables qui tiennent compte des besoins des pays côtiers en développement et des communautés locales;

Or. en

Amendement 115
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite en outre la Commission à poursuivre ses efforts, notamment dans le cadre de son action au sein des ORGP et de son réseau d'APPD, pour accroître la transparence et l'obligation de rendre des comptes à l'égard de toutes les nations pratiquant la pêche, en particulier celles qui sont en concurrence avec les flottes de l'Union mais qui ne respectent pas les mêmes normes élevées, en veillant à ce qu'elles fournissent des informations détaillées sur les activités de leur flotte, déclarent leurs captures avec précision et respectent les mesures de conservation et de gestion;

Or. en

Amendement 116
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. reconnaît l'importance d'une nouvelle génération d'APPD, comme annoncé dans le pacte européen pour l'Océan; souligne que la nouvelle génération d'APPD, outre l'alignement sur les stratégies et priorités régionales plus larges de l'Union, devrait également être l'occasion d'améliorer la durabilité de la flotte, de réduire la pression sur les

stocks fortement exploités, de diversifier l'origine des produits de la pêche et de réduire la dépendance à l'égard des produits de la pêche issus de pays tiers;

Or. en

Amendement 117
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. souligne le rôle crucial de la pêche artisanale pour soutenir les économies et les communautés locales dans le monde entier; invite les États membres à intégrer la gestion de la pêche menée par les acteurs locaux et le partage équitable des avantages dans leurs stratégies nationales afin de garantir que la valeur générée par les ressources marines reste dans les zones locales;

Or. en

Amendement 118
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 bis. invite la Commission et les États membres à exiger l'immatriculation des navires à haut risque battant pavillon de pays tiers et à mettre un terme à l'utilisation du pavillon de complaisance par des navires appartenant à l'Union afin de garantir que l'Union respecte sa politique de tolérance zéro à l'égard de la

pêche INN;

Or. en

Amendement 119
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. demande le renforcement de la clause de non-discrimination dans les futurs protocoles de l'APPD, en veillant à ce que les pays partenaires n'accordent pas de conditions plus favorables, financières ou techniques, à d'autres flottes étrangères opérant dans leurs eaux, et à ce que ces clauses soient effectivement surveillées et appliquées; constate que les évaluations de la Commission contiennent peu d'informations sur la mise en œuvre et l'efficacité des clauses de non-discrimination; invite la Commission à inclure systématiquement des informations et des analyses détaillées sur cet aspect dans les futurs rapports d'évaluation de l'APPD;

Or. en

Amendement 120
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. estime que les opérations de pêche menées par la Chine suscitent de vives inquiétudes pour les flottes de l'Union; souligne la nécessité de poursuivre le

dialogue structuré avec la Chine dans le cadre du partenariat bleu; souligne la nécessité pour la Chine de ratifier l'accord sur le contrôle par l'État du port; insiste sur une plus grande transparence de ses activités de pêche; souligne que les importations chinoises de produits de la mer doivent respecter les normes de l'Union, y compris la traçabilité;

Or. en

Amendement 121
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. invite l'Union et ses États membres à défendre et à promouvoir les normes sociales et de sécurité les plus élevées au niveau mondial en ce qui concerne les conditions de travail dans le secteur de la pêche et à adopter des normes qui protègent les travailleurs conformément aux conventions de l'Organisation internationale du travail; souligne que, dans le cadre de la dimension extérieure de la politique commune de la pêche, l'Union devrait également mettre en œuvre de telles normes, y compris dans ses APPD;

Or. en

Amendement 122
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. prie instamment les États membres d'appliquer toutes les mesures possibles pour limiter les pavillons de complaisance et changer de pavillon en tant que moyen de lutter contre la pêche INN et de garantir le respect de normes élevées en matière de durabilité, dans le but de parvenir à des conditions de concurrence équitables avec les flottes de l'Union; prie également instamment les États membres de continuer à promouvoir la transparence des structures d'entreprise;

Or. en

Amendement 123
Giuseppe Lupo, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 5 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 ter. invite la Commission à étudier la possibilité d'étendre les APPD aux pays partenaires méditerranéens afin de promouvoir la gestion partagée des ressources marines, des conditions de concurrence équitables et la stabilité régionale;

Or. en

Amendement 124
Emma Fourreau, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quater. invite l'Union et ses États membres à promouvoir la mise en œuvre

des directives volontaires de la FAO visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, à protéger les droits fonciers des pêcheurs artisanaux et l'accès aux ressources halieutiques et à garantir la participation des petits pêcheurs aux décisions qui les concernent;

Or. en

Amendement 125
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quater. rappelle que les régions insulaires et ultrapériphériques sont confrontées à des contraintes naturelles et géographiques permanentes qui nuisent à la compétitivité de leurs flottes de pêche; invite la Commission à adopter des mesures spécifiques pour soutenir les économies insulaires et la pêche dans des conditions structurellement défavorisées;

Or. en

Amendement 126
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quater. demande que le rôle des ORGP soit renforcé et que les instruments ou accords internationaux ou mondiaux sur la gouvernance des océans ne les entravent pas; invite en outre la Commission à continuer de dialoguer activement avec les partenaires

internationaux de ces organisations;

Or. en

Amendement 127
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quinquies. demande à la Commission de veiller à ce que les objectifs de la PCP soient pleinement intégrés dans la position de l'Union dans toutes les enceintes internationales de l'environnement, comme la convention sur la diversité biologique (CDB) ou la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), lorsque des questions relatives aux ressources biologiques de la mer sont abordées;

Or. en

Amendement 128
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quinquies. réaffirme que l'action extérieure de l'Union dans le domaine de la pêche doit garantir la pleine réciprocité des normes relatives à l'environnement, à la dimension sociale et au travail entre les opérateurs de l'Union et ceux de pays tiers.

Or. en

Amendement 129
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 5 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 quinquies. se félicite de l'accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, qui constitue une avancée importante en vue de mettre fin aux subventions nuisibles qui contribuent à la surpêche;

Or. en

Amendement 130
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 5 sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 sexies. estime que la nouvelle génération d'APPD devrait jouer un rôle clé en tant qu'outil de diplomatie et de gouvernance internationale des océans, dans un cadre solide et cohérent, avec une communication adéquate sur leur importance; demande la résiliation des «accords dormants» sans qu'il soit nécessaire de procéder à une dénonciation formelle, afin de permettre aux opérateurs de l'Union de pêcher notamment dans le cadre d'autorisations directes; demande en outre que l'accord de l'OMC sur les subventions à la pêche exclue explicitement les APPD de son champ d'application afin d'éviter les interprétations erronées et de protéger les accords de l'Union; demande en outre de veiller à ce que des conditions plus favorables ne soient pas accordées aux flottes de pays tiers opérant sur de longues

distances dans les ZEE de pays tiers;

Or. en

Amendement 131
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 5 septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	5 septies. reconnaît l'importance stratégique des coentreprises dans le secteur de la pêche en tant que modèle utile de coopération entre l'Union et les pays tiers (hors UE); souligne que ces programmes génèrent une valeur économique et sociale tant au sein de l'Union que dans les pays tiers, tout en garantissant l'approvisionnement des consommateurs européens en protéines marines de haute qualité capturées de manière durable; relève que ces coentreprises introduisent normalement des normes économiques, sociales et environnementales plus élevées que celles appliquées dans les pays tiers et par d'autres flottes étrangères. estime, dès lors, qu'elles contribuent à promouvoir une pêche responsable, des emplois équitables et une croissance durable, en contribuant directement à plusieurs objectifs de développement durable, ainsi qu'aux objectifs de l'Union en matière de gouvernance des océans;

Or. en

Amendement 132
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. soutient l'intégration des dispositions relatives à la sûreté maritime et à la sécurité des infrastructures critiques dans les accords et partenariats commerciaux de l'Union***, en veillant à ce*** que la sûreté maritime ***devienne un élément*** central de la stratégie «Global Gateway» de l'Union ainsi que de la politique économique et diplomatique extérieure de l'Union;	6. soutient l'intégration des dispositions relatives à la sûreté maritime et à la sécurité des infrastructures critiques dans les accords et partenariats commerciaux de l'Union ***fondés sur le droit international et les droits de l'homme; souligne*** que la sûreté maritime ***devrait englober non seulement la protection des routes commerciales et des infrastructures critiques, mais aussi la préservation des écosystèmes marins et des moyens de subsistance des communautés côtières; souligne en outre que l'inclusion de ces dispositions devrait contribuer à lutter contre les activités illicites telles que la pêche INN, la pollution, le travail forcé et la traite des êtres humains, tout en promouvant la transparence, la résilience et les économies bleues durables; demande que la sécurité maritime soit mise en place en tant qu'élément*** central de la stratégie «Global Gateway» de l'Union ainsi que de la politique économique et diplomatique extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 133
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. soutient l'intégration des dispositions relatives à la sûreté maritime et à la sécurité des infrastructures critiques dans les accords et partenariats commerciaux de l'Union, en veillant à ce que la sûreté maritime devienne un élément central de la stratégie «Global Gateway» de l'Union ainsi que de la politique	6. soutient l'intégration des dispositions relatives à la sûreté maritime et à la sécurité des infrastructures critiques dans les accords et partenariats commerciaux de l'Union, en veillant à ce que la sûreté maritime devienne un élément central de la stratégie «Global Gateway» de l'Union ainsi que de la politique

économique et diplomatique extérieure de l'Union;	économique et diplomatique extérieure de l'Union; ***se félicite également du partenariat pour des échanges et des investissements propres (CTIP) entre l'Union et la République d'Afrique du Sud, qui vise à ouvrir de nouvelles perspectives de commerce et d'investissement tout en soutenant les objectifs de décarbonation au moyen d'une approche adaptée, souple et ciblée tenant compte des priorités des parties;***

Or. en

Amendement 134
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution	*Amendement*
6. soutient l'intégration des dispositions relatives à la sûreté maritime et à la sécurité des infrastructures critiques dans les accords et partenariats commerciaux de l'Union, en veillant à ce que la sûreté maritime devienne un élément central de la stratégie «Global Gateway» de l'Union ainsi que de la politique économique et diplomatique extérieure de l'Union;	6. soutient l'intégration des dispositions relatives à la sûreté maritime et à la sécurité des infrastructures critiques dans les accords et partenariats commerciaux de l'Union, en veillant à ce que la sûreté maritime***, qui profitera également à la gestion durable des pêches et aux pêcheurs de l'Union,*** devienne un élément central de la stratégie «Global Gateway» de l'Union ainsi que de la politique économique et diplomatique extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 135
France Jamet, António Tânger Corrêa, Ton Diepeveen

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*

7. prend acte avec satisfaction de la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans et de l'adoption récente par la Commission du pacte européen pour l'Océan, soutenu par un financement de un milliard d'euros pour préserver la biodiversité marine et renforcer le développement d'une économie bleue durable; se félicite de l'intégration du pacte européen pour l'Océan dans la boussole pour la compétitivité de l'Union en tant qu'élément stratégique de la croissance européenne à long terme;	***supprimé***

Or. fr

Amendement 136
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. prend acte avec satisfaction de la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans et de l'adoption récente par la Commission du pacte européen pour l'Océan, ***soutenu par un*** financement de un milliard d'euros pour préserver la biodiversité marine et renforcer le développement d'une économie bleue durable; se félicite de l'intégration du pacte européen pour l'Océan dans la boussole pour la compétitivité de l'Union en tant qu'élément stratégique de la croissance	7. prend acte avec satisfaction de la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans et de l'adoption récente par la Commission du pacte européen pour l'Océan, ***tout en exprimant des réserves sur le montant du*** financement de un milliard d'euros pour préserver la biodiversité marine et renforcer le développement d'une économie bleue durable***, sachant que toute diplomatie implique une capacité de projection nécessairement couteuse, qu'il convient dès lors de mutualiser des capacités actuelles et nouvelles, comme***

européenne à long terme;

des drones ou l'utilisation d'un « Copernicus maritime »; se félicite de l'intégration du pacte européen pour l'Océan dans la boussole pour la compétitivité de l'Union en tant qu'élément stratégique de la croissance européenne à long terme ***tout en regrettant les risques de concurrence entre les secteurs maritimes dans l'accès à ces fonds***;

Or. fr

Amendement 137
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. prend acte ***avec satisfaction*** de la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans et de l'adoption récente ***par la Commission*** du pacte européen pour l'Océan***, soutenu par un financement de un milliard d'euros pour préserver la biodiversité marine et renforcer le développement d'une économie bleue durable***; ***se félicite de l'intégration du pacte européen pour l'Océan dans la boussole pour la compétitivité de l'Union en tant qu'élément stratégique de la croissance européenne à long terme;***	7. prend acte de la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans et de l'adoption récente du pacte européen pour l'Océan;

Or. en

Amendement 138
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. prend acte avec satisfaction de la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans et de l'adoption récente par la Commission du pacte européen pour l'Océan***, soutenu par un financement*** de un milliard d'euros pour préserver la biodiversité marine et renforcer le développement d'une économie bleue durable; se félicite de l'intégration du pacte européen pour l'Océan dans la boussole pour la compétitivité de l'Union en tant qu'élément stratégique de la croissance européenne à long terme;	7. prend acte avec satisfaction de la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans et de l'adoption récente par la Commission du pacte européen pour l'Océan***; estime qu'il est fondamental de garantir le soutien financier nécessaire à la mise en œuvre du pacte européen pour l'Océan, et en particulier que le soutien annoncé*** de un milliard d'euros pour préserver la biodiversité marine et renforcer le développement d'une économie bleue durable ***soit inscrit dans le futur règlement relatif au cadre financier pluriannuel***; se félicite de l'intégration du pacte européen pour l'Océan dans la boussole pour la compétitivité de l'Union en tant qu'élément stratégique de la croissance européenne à long terme;

Or. en

Amendement 139
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution	*Amendement*
7. prend acte avec satisfaction de la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans et de l'adoption récente par la Commission	7. prend acte avec satisfaction de la communication conjointe de la Commission et du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité du 24 juin 2022 relative au programme de l'UE de gouvernance internationale des océans et de l'adoption récente par la Commission

du pacte européen pour l'Océan, soutenu par un financement de un milliard d'euros pour préserver la biodiversité marine et renforcer le développement d'une économie bleue durable; se félicite de l'intégration du pacte européen pour l'Océan dans la boussole pour la compétitivité de l'Union en tant qu'élément stratégique de la croissance européenne à long terme;	du pacte européen pour l'Océan, soutenu par un financement de un milliard d'euros pour préserver la biodiversité marine et renforcer le développement d'une économie bleue durable; se félicite de l'intégration du pacte européen pour l'Océan dans la boussole pour la compétitivité de l'Union en tant qu'élément stratégique de la croissance européenne à long terme; ***estime qu'un financement suffisant et adéquat devrait être prévu pour la diplomatie et la gouvernance des océans au titre du nouveau Fonds du cadre pluriannuel (CFP) pour la période 2028-2034;***

Or. en

Amendement 140
Piotr Müller, Nora Junco García

Proposition de résolution
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	7 bis. invite la Commission à mettre en place, dans le cadre du pacte européen pour l'Océan, une initiative spécifique «Clean Baltic» pour relever les défis uniques de la mer Baltique en matière d'environnement et de sécurité; souligne que la région reste fortement touchée par l'eutrophisation, la pollution et la présence de restes de guerre dangereux, y compris des munitions, des agents chimiques et d'autres contaminants sur les fonds marins;

Or. en

Amendement 141
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite instamment l'Union à soutenir les parties prenantes dans la mise en place d'une alliance industrielle maritime européenne qui intègre la pêche, l'aquaculture, la construction navale, les investissements stratégiques et la technologie, tout en reconnaissant l'interdépendance de l'ensemble des secteurs maritimes en matière de compétitivité, d'emploi, de ***transitions écologique et numérique***, ainsi que de l'utilisation durable des ressources marines;	8. invite instamment l'Union à soutenir les parties prenantes ***pertinentes*** dans la mise en place d'une alliance industrielle maritime européenne qui intègre la pêche, l'aquaculture, la construction navale, les investissements stratégiques et la technologie, tout en reconnaissant l'interdépendance de l'ensemble des secteurs maritimes en matière de compétitivité, d'emploi, de ***mise en œuvre de technologies plus économes en énergie***, ainsi que de l'utilisation durable des ressources marines; ***souligne toutefois que ces évolutions doivent rester économiquement réalistes et ne doivent pas nuire à la viabilité des flottes de l'Union et de la pêche artisanale;***

Or. en

Amendement 142
Fredis Beleris

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite instamment l'Union à soutenir les parties prenantes dans la mise en place d'une alliance industrielle maritime européenne qui intègre la pêche, l'aquaculture, la construction navale, les investissements stratégiques et la technologie, tout en reconnaissant l'interdépendance de l'ensemble des secteurs maritimes en matière de compétitivité, d'emploi, de transitions écologique et numérique, ainsi que de l'utilisation durable des ressources marines;	8. invite instamment l'Union à soutenir les parties prenantes dans la mise en place d'une alliance industrielle maritime européenne qui intègre la pêche, l'aquaculture, la construction navale***, la navigation***, les investissements stratégiques et la technologie, tout en reconnaissant l'interdépendance de l'ensemble des secteurs maritimes en matière de compétitivité, d'emploi, de transitions écologique et numérique, ainsi que de l'utilisation durable des ressources marines;

Or. el

Amendement 143
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite instamment l'Union à soutenir les parties prenantes dans la mise en place d'une alliance industrielle maritime européenne qui intègre la pêche, l'aquaculture, la construction navale, les investissements stratégiques et la technologie, tout en reconnaissant l'interdépendance de l'ensemble des secteurs maritimes en matière de compétitivité, d'emploi, de transitions écologique et numérique, ainsi que de l'utilisation durable des ressources marines;	8. invite instamment l'Union à soutenir les parties prenantes dans la mise en place d'une alliance industrielle maritime européenne qui intègre la pêche, l'aquaculture, la construction navale, les investissements stratégiques et la technologie, tout en reconnaissant l'interdépendance de l'ensemble des secteurs maritimes en matière de compétitivité, d'emploi, de transitions écologique et numérique, ainsi que de l'utilisation ***juste et*** durable des ressources marines;

Or. en

Amendement 144
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite instamment l'Union à soutenir les parties prenantes dans la mise en place d'une alliance industrielle maritime européenne qui intègre la pêche, l'aquaculture, la construction navale, les investissements stratégiques et la technologie, tout en reconnaissant l'interdépendance de l'ensemble des secteurs maritimes en matière de compétitivité, d'emploi, de transitions écologique et numérique, ainsi que de l'utilisation durable des ressources	8. invite instamment l'Union à soutenir les parties prenantes dans la mise en place d'une alliance industrielle maritime européenne qui intègre la pêche, l'aquaculture, la construction navale, les investissements stratégiques et la technologie, tout en reconnaissant l'interdépendance de l'ensemble des secteurs maritimes en matière de compétitivité, d'emploi, de transitions écologique et numérique, ainsi que de l'utilisation durable des ressources marines

marines;	***aquatiques***;

Or. en

Amendement 145
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 8

Proposition de résolution	*Amendement*
8. invite instamment l'Union ***à soutenir les parties prenantes dans*** la mise en place d'une alliance industrielle maritime européenne qui intègre la pêche, l'aquaculture, la construction navale, les investissements stratégiques et la technologie, tout en reconnaissant l'interdépendance de l'ensemble des secteurs maritimes en matière de compétitivité, d'emploi, de transitions écologique et numérique, ainsi que de l'utilisation durable des ressources marines;	8. invite instamment l'Union ***initier*** la mise en place d'une alliance industrielle maritime européenne qui intègre la pêche, l'aquaculture, la construction navale, les investissements stratégiques et la technologie, tout en reconnaissant l'interdépendance de l'ensemble des secteurs maritimes en matière de compétitivité, d'emploi, de ***formation, de*** transitions écologique et numérique, ainsi que de l'utilisation durable des ressources marines;

Or. fr

Amendement 146
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	8 bis. souligne en outre le rôle clé du conseil consultatif pour la pêche lointaine en ce qui concerne l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre des politiques et la nécessité de veiller à ce que ses avis soient dûment pris en considération dans les décisions et actions finales;

Or. en

Amendement 147
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite le Service européen pour l'action extérieure à accroître considérablement les investissements dans la formation des diplomates européens sur les questions liées aux océans, en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement de l'expertise en matière de gouvernance maritime et des océans au sein des délégations et des missions de l'Union dans les pays tiers, en particulier dans les pays côtiers; demande que le Service européen pour l'action extérieure contribue activement à la promotion de l'importance stratégique du pacte européen pour l'Océan;	9. invite le Service européen pour l'action extérieure à accroître considérablement les investissements dans la formation des diplomates européens sur les questions liées aux océans, en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement de l'expertise en matière de gouvernance maritime et des océans au sein des délégations et des missions de l'Union dans les pays tiers, en particulier dans les pays côtiers; ***souligne la nécessité de mieux comprendre les investissements, les opérations et les défis de l'économie bleue de l'Union dans leurs domaines de compétence et*** demande que le Service européen pour l'action extérieure participe à la promotion de l'importance stratégique du pacte européen pour les océans;

Or. en

Amendement 148
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite le Service européen pour l'action extérieure à accroître considérablement les investissements dans la formation des diplomates européens sur les questions liées aux océans, en mettant	9. invite le Service européen pour l'action extérieure à accroître considérablement les investissements dans la formation des diplomates européens sur les questions liées aux océans, en mettant

particulièrement l'accent sur le renforcement de l'expertise en matière de gouvernance maritime et des océans au sein des délégations et des missions de l'Union dans les pays tiers, en particulier dans les pays côtiers; demande que le Service européen pour l'action extérieure contribue activement à la promotion de l'importance stratégique du pacte européen pour l'Océan;	particulièrement l'accent sur le renforcement de l'expertise en matière de gouvernance maritime et des océans au sein des délégations et des missions de l'Union dans les pays tiers, en particulier dans les pays côtiers; demande que le Service européen pour l'action extérieure contribue activement à la promotion de l'importance stratégique du pacte européen pour l'Océan ***avec le soutien ou le pilotage par les directions générales compétentes de la Commission, tel que la DG MARE, CLIM, ou INTPA***;

Or. fr

Amendement 149
France Jamet, António Tânger Corrêa, Ton Diepeveen

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite le Service européen pour l'action extérieure à accroître considérablement les investissements dans la formation des diplomates européens sur les questions liées aux océans, en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement de l'expertise en matière de gouvernance maritime et des océans au sein des délégations et des missions de l'Union dans les pays tiers, en particulier dans les pays côtiers; ***demande que le Service européen pour l'action extérieure contribue activement à la promotion de l'importance stratégique du pacte européen pour l'Océan;***	9. invite le Service européen pour l'action extérieure à accroître considérablement les investissements dans la formation des diplomates européens sur les questions liées aux océans, en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement de l'expertise en matière de gouvernance maritime et des océans au sein des délégations et des missions de l'Union dans les pays tiers, en particulier dans les pays côtiers;

Or. fr

Amendement 150
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution	*Amendement*
9. invite le Service européen pour l'action extérieure à accroître considérablement ***les investissements dans la formation des diplomates européens*** sur les questions liées aux océans, en mettant particulièrement l'accent sur ***le renforcement de l'expertise en matière de gouvernance maritime et des océans au sein des délégations et des missions de l'Union dans les pays tiers, en particulier dans les pays côtiers***; ***demande que le Service européen pour l'action extérieure contribue activement à la promotion de l'importance stratégique du pacte européen pour l'Océan;***	9. invite le Service européen pour l'action extérieure à accroître considérablement ***la coopération avec l'Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)*** sur les questions liées aux océans, en mettant particulièrement l'accent sur ***la lutte contre la pêche INN, la piraterie et les actions hostiles à l'égard des navires de l'Union et des infrastructures de l'Union, en collaboration avec les États membres et les ORGP dans les eaux internationales***;

Or. en

Amendement 151
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	9 bis. souligne que les ORGP rigoureusement gérées, permettant des négociations multilatérales efficaces et le respect de règles communes, sont essentielles pour parvenir à la compétitivité de la pêche et de l'aquaculture, ce qui souligne l'importance des investissements en faveur de la capacité de ces ORGP et renforce la diplomatie de l'Union dans ces enceintes;

Or. en

Amendement 152
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;	***supprimé***

Or. en

Amendement 153
Thomas Bajada, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;	10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir ***le caractère éthique,*** la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales; ***souligne que la politique commune de la pêche demeure essentielle pour garantir la stabilité de l'approvisionnement des consommateurs de l'Union en aliments issus de la mer, et demande une mise en œuvre et une application renforcées afin***

d'exploiter pleinement son potentiel de soutien à la sécurité alimentaire et à la compétitivité;

Or. en

Amendement 154
Karin Karlsbro, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives ***et*** d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande ***une*** simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;	10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives***,*** d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire ***et de créer un secteur rentable assorti de normes de durabilité communes afin de mieux montrer la voie à suivre pour l'élaboration de ces normes à l'échelle mondiale***; demande***, à cet égard, des mesures telles qu'une*** simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;

Or. en

Amendement 155
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une	10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une

simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;	simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales; ***demande également que davantage de fonds soient alloués à la mise en place de projets pilotes visant à étudier l'efficacité des zones de nurserie méditerranéennes déjà établies;***

Or. it

Amendement 156
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. ***souligne la nécessité*** de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;	10. ***demande à la Commission européenne, étant donné que l'évaluation de la PCP ne visera que le règlement de base de la PCP de 2013,*** de réduire ***d'urgence*** les charges administratives ***au moyen d'une proposition omnibus*** et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;

Or. en

Amendement 157
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;	10. souligne la nécessité de réduire ***de façon draconienne*** les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; ***reconnaît qu'une réglementation européenne excessive a affaibli la compétitivité de la pêche artisanale et des producteurs locaux;*** demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;

Or. en

Amendement 158
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne ***la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer*** les procédures pour les projets ***qui renforcent*** la sécurité alimentaire; demande ***une simplification de l'accès*** aux zones terrestres et côtières, ***mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une*** coopération avec la Banque européenne d'investissement ***et*** les ***autorités*** locales;	10. souligne ***qu'il importe de veiller à ce que*** les procédures pour les projets ***visant à renforcer*** la sécurité alimentaire ***soient efficaces, transparentes et axées sur la durabilité, sans affaiblir les garanties environnementales ou sociales***; demande ***un accès équitable*** aux zones terrestres et côtières, ***mis en œuvre en étroite*** coopération avec la Banque européenne d'investissement***,*** les ***communautés*** locales ***et les autorités, en tant que pierre angulaire d'un secteur aquacole résilient et respectueux du climat***;

Or. en

Amendement 159
France Jamet, António Tânger Corrêa, Ton Diepeveen

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;	10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité ***et la souveraineté*** alimentaire; demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;

Or. fr

Amendement 160
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 10

Proposition de résolution	*Amendement*
10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités locales;	10. souligne la nécessité de réduire les charges administratives et d'accélérer les procédures pour les projets qui renforcent la sécurité alimentaire; demande une simplification de l'accès aux zones terrestres et côtières, mesure essentielle pour maintenir la durabilité et la compétitivité du secteur de l'aquaculture, par le biais d'une coopération avec la Banque européenne d'investissement et les autorités ***régionales et*** locales;

Or. fr

Amendement 161
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. relève que la pêche et l'aquaculture constituent des atouts stratégiques pour la sécurité alimentaire et le développement rural; insiste sur le fait que les mesures environnementales ne doivent pas compromettre la viabilité socio-économique; souligne que la flotte de pêche méditerranéenne est principalement composée de navires de petite taille, représentant environ 80 % de l'ensemble de la flotte de l'Union dans la région, et qu'elle est déjà confrontée à de multiples défis ayant une incidence sur l'attractivité et la durabilité socio-économique du secteur; demande à l'Union de reconnaître l'identité et le rôle au sens large des pêcheurs en tant que gardiens du milieu marin, contributeurs au tourisme environnemental et moteurs du développement local au sein des communautés côtières;

Or. en

Amendement 162
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 10 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	10 bis. souligne qu'il est urgent de simplifier les procédures administratives et de réduire les charges administratives pesant sur les entreprises de pêche, notamment dans les régions insulaires et ultrapériphériques, où la complexité réglementaire constitue un obstacle à la

compétitivité et à l'accès effectif aux fonds;

Or. it

Amendement 163
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prie instamment la Commission d'évaluer de manière approfondie les facteurs structurels et les tendances qui ont une incidence sur la durabilité et la rentabilité à long terme de la pêche;	11. prie instamment la Commission d'évaluer de manière approfondie les facteurs structurels et les tendances qui ont une incidence sur la durabilité et la rentabilité à long terme de la pêche***, et d'élaborer des mesures qui renforcent la mise en œuvre effective des règles existantes, en veillant à ce qu'elles atteignent leurs objectifs tout en proposant des solutions qui garantissent une transition juste***;

Or. en

Amendement 164
Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prie instamment la Commission d'évaluer de manière approfondie les facteurs structurels et les tendances qui ont une incidence sur la durabilité et la rentabilité à long terme de la pêche;	11. prie instamment la Commission d'évaluer de manière approfondie les facteurs structurels et les tendances qui ont une incidence sur la durabilité et la rentabilité à long terme de la pêche***, en les abordant au moyen d'un programme politique clair et en prenant des mesures concrètes et immédiates pour empêcher la disparition progressive de la flotte de pêche européenne***;

Or. es

Amendement 165
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prie instamment la Commission d'évaluer de manière approfondie les facteurs structurels et les tendances qui ont une incidence sur la durabilité et la rentabilité à long terme de la pêche;	11. prie instamment la Commission d'évaluer de manière approfondie les facteurs structurels ***et environnementaux, les coûts pour les contribuables de l'Union*** et les tendances qui ont une incidence sur la durabilité et la rentabilité à long terme de la pêche;

Or. en

Amendement 166
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 11

Proposition de résolution	*Amendement*
11. prie instamment la Commission d'évaluer de manière approfondie les facteurs structurels et les tendances qui ont une incidence sur la durabilité et la rentabilité à long terme de la pêche;	11. prie instamment la Commission d'évaluer de manière approfondie les facteurs structurels ***mondiaux*** et les tendances qui ont une incidence sur la durabilité et la rentabilité à long terme de la pêche;

Or. en

Amendement 167
Piotr Müller, Nora Junco García

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	11 bis. invite la Commission et les États membres à reconnaître la pêche familiale et artisanale en tant que pierre angulaire des économies côtières et du patrimoine maritime;

Or. en

Amendement 168
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;	12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés; ***invite la Commission à veiller à ce que tous les acteurs concernés s'engagent en faveur d'une mise en œuvre rapide du système informatique CATCH pour tous les produits de la pêche et de l'aquaculture importés dans l'Union, ainsi qu'à promouvoir l'utilisation volontaire du système par les pays tiers;***

Or. fr

Amendement 169
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;	12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées ***sans augmentation de leur capacité de pêche ou de leurs coûts opérationnels, une reconstitution des stocks halieutiques à des niveaux sains et résilients***, des programmes de formation, ***une fixation durable des possibilités de pêche, une répartition équitable des possibilités de pêche au sein des opérateurs de l'Union et des pays tiers et entre ceux-ci,*** des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;

Or. en

Amendement 170
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations	12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations

et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;

et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées***, en veillant à ce que cette modernisation ne devienne jamais une charge pour la pêche artisanale et côtière***, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés; ***reconnaît que la pêche artisanale et côtière doit rester économiquement viable et exempte de contraintes environnementales punitives;***

Or. en

Amendement 171
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi	12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations***, la féminisation et l'inclusivité du secteur*** et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, ***le développement de formations professionnelles notamment en matière de maintenance de drones maritimes et de robots téléopérés,*** des initiatives de prévention des maladies ***professionnelles et non-professionnelles*** ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la

que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;	Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;

Or. fr

Amendement 172
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;	12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, ***y compris dans les régions ultrapériphériques, par l'intermédiaire de la décarbonation, du renouvellement et de la modernisation de la flotte de pêche*** grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail***, en particulier pour la pêche artisanale***; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;

Or. en

Amendement 173

Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;	12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche***, notamment dans les régions insulaires et ultrapériphériques***, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;

Or. it

Amendement 174
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; ***invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et***	12. ***souligne la nécessité de rendre le secteur européen de la pêche et de l'aquaculture attrayant et compétitif par rapport aux concurrents mondiaux;*** demande ***dès lors*** des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à ***une gestion durable des stocks halieutiques ainsi que*** des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des

douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;	programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail

Or. en

Amendement 175
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des ***maladies*** ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;	12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives ***de sécurité en mer et*** de prévention des ***risques*** ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;

Or. en

Amendement 176
Fredis Beleris

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution	*Amendement*
12. demande des mesures ciblées pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;	12. demande des mesures ciblées ***immédiates*** pour assurer le renouvellement des générations et renforcer l'attractivité des carrières dans le secteur de la pêche, grâce à des investissements dans des flottes de pêche modernes, sûres et numérisées, des programmes de formation, des initiatives de prévention des maladies ainsi que de meilleures conditions de travail; invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;

Or. el

Amendement 177
Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission à mettre en place un bureau européen de contrôle des importations doté de pouvoirs renforcés pour garantir la traçabilité des produits de la pêche, le respect effectif des normes de durabilité et la réciprocité avec les produits de la pêche et de l'aquaculture en provenance de pays tiers; souligne la nécessité de renforcer les contrôles aux frontières et les contrôles douaniers dans tous les États membres, au moyen de critères communs et sans discontinuité, condition indispensable pour préserver la compétitivité de la pêche de l'Union et la confiance des consommateurs;

Or. es

Amendement 178
Piotr Müller, Nora Junco García

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission à élaborer une stratégie européenne spécifique pour la pêche côtière artisanale, garantissant un accès équitable aux ressources marines, des procédures administratives simplifiées et une part accrue de financements européens et nationaux; souligne qu'une telle stratégie devrait tenir compte des défis particuliers de la mer Baltique et d'autres mers semi-fermées, où les pêcheurs artisanaux sont souvent les plus touchés par la dégradation de l'environnement et les quotas restrictifs; souligne la nécessité d'une meilleure intégration de ces pêcheurs dans les processus décisionnels, tant au niveau de l'Union qu'au niveau national;

Or. en

Amendement 179
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite les États membres à renforcer la coopération entre les pêcheurs et les autres parties prenantes du secteur maritime dans des domaines tels que la planification de l'espace maritime, le déploiement des énergies

renouvelables, l'organisation de la chaîne d'approvisionnement des aliments issus de la mer, l'économie circulaire et la diversification dans le cadre de l'économie bleue durable;

Or. en

Amendement 180
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne l'importance de promouvoir les jeunes et les femmes dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture en garantissant l'accès à la formation, à l'innovation et aux instruments de soutien financier; note que l'égalité entre les hommes et les femmes et la durabilité sociale sont des éléments essentiels de la compétitivité;

Or. en

Amendement 181
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. souligne la nécessité de soutenir la modernisation des flottes de pêche de manière structurelle et durable, au moyen d'instruments flexibles qui reflètent les spécificités socio-économiques des régions insulaires et ultrapériphériques, à l'aide d'incitations et de fonds spécifiques;

Or. it

Amendement 182
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission à reconnaître le rôle des opérateurs de première vente et de transformation dans la compétitivité du secteur de la pêche et de l'aquaculture; demande une évaluation des différents facteurs qui influent sur la viabilité de ces acteurs économiques;

Or. fr

Amendement 183
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 12 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	12 bis. invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles portuaires et douaniers, en tirant pleinement parti de la future agence douanière de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et les passeurs de migrants ainsi que de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;

Or. en

Amendement 184
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;	13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels; ***afin d'éviter toute situation de concurrence déloyale entre les pêcheurs des régions ultrapériphériques et les flottes de pays tiers voisins dont les navires sont renouvelés notamment grâce au soutien sectoriel et à l'aide au développement de l'UE;***

Or. fr

Amendement 185
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) ***bénéficie*** d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les ***RUP*** jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;	13. demande que le renouvellement ***et la modernisation*** des flottes de pêche dans ***l'ensemble de l'Union européenne bénéficient d'un soutien, en mettant particulièrement l'accent sur*** les régions ***insulaires et*** ultrapériphériques (RUP), afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable ***en assurant la continuité économique et environnementale du secteur dans ces zones géographiquement défavorisées***; prie la Commission de veiller à ce que les ***régions ultrapériphériques*** jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union

et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;

Or. it

Amendement 186
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande ***que le*** renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission ***de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et*** les régions ou pays voisins***, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels***;	13. demande ***qu'une attention particulière soit accordée aux investissements ainsi qu'au*** renouvellement des flottes de pêche ***et à l'amélioration des infrastructures*** dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission ***d'accorder une attention particulière à la participation des RUP aux partenariats de pêche de l'Union avec les pays tiers, en particulier*** les régions ou pays voisins;

Or. en

Amendement 187
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que ***le renouvellement*** des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable;	13. demande que ***la modernisation*** des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche ***artisanale*** dans ces régions et de contribuer au développement

prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;	local durable ***tout en évitant la surcapacité***; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;

Or. en

Amendement 188
Fredis Beleris

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;	13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) ***et les régions insulaires*** bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;

Or. el

Amendement 189
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions	13. demande que le renouvellement des flottes de pêche***, notamment*** dans les

ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;

régions ultrapériphériques (RUP)**,** bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions***, de renforcer l'attractivité*** et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;

Or. en

Amendement 190
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;	13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien ***financier européen***, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;

Or. en

Amendement 191
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;	13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien ***financier spécifique***, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;

Or. fr

Amendement 192
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver ***l'avenir*** du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;	13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver ***la viabilité économique*** du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;

Or. en

Amendement 193
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que le renouvellement des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;	13. *(Ne concerne pas la version française.)*

Or. en

Amendement 194
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution	*Amendement*
13. demande que ***le renouvellement*** des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;	13. demande que ***la modernisation*** des flottes de pêche dans les régions ultrapériphériques (RUP) bénéficie d'un soutien, afin de préserver l'avenir du secteur de la pêche dans ces régions et de contribuer au développement local durable; prie la Commission de veiller à ce que les RUP jouent un rôle particulier au sein des APPD entre l'Union et les régions ou pays voisins, par exemple en ce qui concerne les infrastructures, les flottes ou les soutiens sectoriels;

Or. en

Amendement 195

Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 13 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	13 bis. enjoint à la Commission de renforcer les infrastructures portuaires, logistiques et marchandes dans les îles et les régions ultrapériphériques afin d'améliorer la compétitivité des produits de la mer locaux et de soutenir des secteurs plus durables et plus résilients;

Or. it

Amendement 196
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement et de durabilité;	14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer ***sans aucune exception***; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement et de durabilité ***et en veillant à ce que tous les produits de la mer, y compris les produits conservés et préparés et ceux servis dans les restaurants ou la restauration collective, disposent d'informations essentielles pour les consommateurs, telles que le nom de l'espèce, l'origine et les engins utilisés***; ***estime que l'État du pavillon devrait être***

considéré comme une information importante à transmettre aux consommateurs, car il donne une indication de la nationalité de la flotte de pêche;

Or. en

Amendement 197
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à ***encourager la demande*** de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations ***détaillées*** sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, ***et de veiller à ce*** qu'ils respectent des critères ***comparables*** en matière d'environnement ***et de durabilité***;	14. invite la Commission ***et les États membres*** à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à ***mettre en place des systèmes solides et obligatoires*** de transparence ***totale*** et de traçabilité ***numérique tout au long de la chaîne d'approvisionnement des aliments issus de la mer***, afin de garantir des informations ***accessibles au public et vérifiables*** sur l'origine, ***les méthodes de production,*** la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché ***contraignantes et exécutoires*** garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, ***en exigeant*** qu'ils respectent des critères en matière d'environnement ***et ayant trait aux aspects sociaux et de traçabilité équivalents, assortis d'un suivi efficace et de sanctions en cas de non-respect***;

Or. en

Amendement 198
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement et de durabilité;	14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement et de durabilité; ***estime que les importations qui ne respectent pas des normes équivalentes sont effectivement restreintes ou exclues du marché de l'Union;***

Or. en

Amendement 199
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement	14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière ***sociale,***

et de durabilité;	d'environnement et de durabilité ***aux moyens de clauses miroirs dans tous les accords internationaux***;

Or. fr

Amendement 200
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères ***comparables*** en matière d'environnement et de durabilité;	14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité ***économique, sociale et environnementale*** des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères ***similaires*** en matière d'environnement***, de normes sociales*** et de durabilité;

Or. fr

Amendement 201
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la	14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la

qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement et de durabilité;	qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins***, qu'il s'agisse de produits issus de l'Union ou*** importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables ***à ceux applicables aux produits issus de l'Union*** en matière d'environnement et de durabilité;

Or. en

Amendement 202
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur ***l'origine***, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement et de durabilité;	14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur ***la prise ou la zone de production, l'État de pavillon des navires de pêche***, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement et de durabilité;

Or. en

Amendement 203
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière ***d'environnement et*** de durabilité;	14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer ***frais et transformés***; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères ***environnementaux, sociaux, économiques et*** en matière de durabilité ***comparables***;

Or. en

Amendement 204
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement et de durabilité;	14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées***, y compris sous forme numérique,*** sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement et de durabilité;

Or. en

Amendement 205
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution	*Amendement*
14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement et de durabilité;	14. invite la Commission à promouvoir la sensibilisation des consommateurs et à encourager la demande de transparence et de traçabilité, afin de garantir des informations détaillées sur l'origine, la qualité et la durabilité des produits de la mer; insiste sur la nécessité d'élaborer des normes de marché garantissant des conditions de concurrence égales pour les aliments issus de la mer et les autres produits marins importés dans l'Union, et de veiller à ce qu'ils respectent des critères comparables en matière d'environnement***, de bien-être animal*** et de durabilité;

Or. en

Amendement 206
Piotr Müller, Nora Junco García

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. prie instamment la Commission d'élaborer un cadre européen cohérent pour la pêche récréative en mer, en reconnaissant leur importance économique, sociale et environnementale et leur contribution au développement durable des côtes; souligne le rôle des pêcheurs et des associations de pêche récréative en tant que partenaires clés dans la conservation du milieu marin, la collecte de données et la sensibilisation; demande l'harmonisation des données sur

les captures et la participation, des lignes directrices en matière de durabilité pour les activités récréatives et un dialogue structuré entre les secteurs de la pêche récréative et de la pêche professionnelle afin de promouvoir une utilisation équilibrée des ressources, une réglementation équitable et le respect mutuel entre les groupes d'utilisateurs;

Or. en

Amendement 207
Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. prie instamment la Commission de veiller à ce que toutes les importations de produits de la pêche et de l'aquaculture soient soumises aux mêmes conditions sanitaires, de travail, environnementales et de traçabilité que les producteurs de l'Union, conformément au principe de réciprocité et dans le but de garantir de véritables «conditions de concurrence équitables»;

Or. es

Amendement 208
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	14 bis. prie instamment la Commission d'intégrer pleinement la pêche et la production alimentaire d'origine aquatique dans les stratégies plus larges

de l'Union en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et de durabilité;

Or. en

Amendement 209
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***demande instamment la suppression immédiate, dans le cadre de la politique commune de la pêche, des*** obstacles réglementaires ***qui entravent les efforts de décarbonation et le renouvellement de la flotte, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP***;	15. ***demande que des mesures soient prises en ce qui concerne les efforts de décarbonation et le renouvellement de la flotte, en accordant une attention particulière à la situation et aux besoins de la flotte de pêche dans les RUP; signale qu'une de ses études récentes suggère que les futurs instruments de soutien à la pêche devraient envisager des conditions moins restrictives pour le soutien à la première acquisition d'un navire de pêche, au renouvellement ou au remplacement des moteurs et aux améliorations des navires nécessitant un tonnage supplémentaire, tout en appliquant des restrictions pour éviter la surcapacité ou la surpêche au niveau des segments individuels ou de l'ensemble de la flotte nationale; invite la Commission, à cet égard, à évaluer et à simplifier les*** obstacles réglementaires ***inutiles dans le cadre de la politique commune de la pêche***;

Or. en

Amendement 210
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. ***demande instamment la suppression immédiate, dans le cadre de la politique commune de la pêche, des*** obstacles réglementaires qui ***entravent les efforts de*** décarbonation ***et le renouvellement de*** la flotte, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP;	15. ***insiste sur la nécessité de s'attaquer à tous les*** obstacles réglementaires qui ***retardent la mise en œuvre intégrale de la politique commune de la pêche, en particulier ceux qui limitent la nécessaire*** décarbonation***, ainsi que la modernisation et l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail de la flotte de pêche, et sur la nécessité de renouveler*** la flotte, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP ***et les îles***;

Or. en

Amendement 211
Emma Fourreau, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. demande instamment ***la suppression immédiate***, dans le cadre de la politique commune de la pêche, ***des*** obstacles réglementaires ***qui entravent*** les efforts de décarbonation ***et le renouvellement de la flotte***, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP;	15. demande instamment ***à la Commission d'étudier***, dans le cadre de la politique commune de la pêche, ***les*** obstacles réglementaires ***susceptibles d'entraver*** les efforts de décarbonation***, compte tenu de la nécessité de respecter les engagements internationaux de l'Union tels que l'ODD 14 et les objectifs de la PCP***, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche ***artisanale*** dans les RUP;

Or. en

Amendement 212
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. demande instamment la suppression immédiate, dans le cadre de la politique commune de la pêche, des obstacles réglementaires qui entravent ***les efforts de décarbonation et*** le renouvellement de la flotte, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP;	15. demande instamment la suppression immédiate, dans le cadre de la politique commune de la pêche, des obstacles réglementaires qui entravent le renouvellement de la flotte ***et l'efficacité énergétique***, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP***, tout en évitant des objectifs environnementaux trop rigides susceptibles de nuire à la compétitivité et à la sécurité alimentaire***;

Or. en

Amendement 213
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. demande instamment la suppression immédiate, dans le cadre de la politique commune de la pêche, des obstacles réglementaires qui entravent les efforts de décarbonation et le renouvellement de la flotte, ***en accordant une attention particulière aux*** besoins des flottes de pêche dans les ***RUP***;	15. demande instamment la suppression immédiate, dans le cadre de la politique commune de la pêche, des obstacles réglementaires qui entravent les efforts de décarbonation et le renouvellement de ***l'ensemble de*** la flotte ***de l'Union, en prévoyant des instruments flexibles en faveur des petits navires tout en tenant compte des*** besoins ***particuliers*** des flottes de pêche dans les ***régions insulaires et ultrapériphériques***;

Or. it

Amendement 214
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. demande instamment la suppression ***immédiate***, dans le cadre de la politique commune de la pêche, des obstacles ***réglementaires qui entravent*** les efforts de décarbonation ***et le renouvellement*** de la flotte, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP;	15. demande instamment ***l'analyse et, le cas échéant,*** la suppression ***ultérieure***, dans le cadre de la politique commune de la pêche, des obstacles ***susceptibles d'entraver*** les efforts de décarbonation ***de la pêche et de l'aquaculture de l'Union ou la modernisation*** de la flotte***, conformément aux dispositions de la PCP***, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP;

Or. en

Amendement 215
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. demande instamment la suppression immédiate, dans le cadre de la politique commune de la pêche, des obstacles réglementaires qui entravent les efforts de décarbonation et le renouvellement de la flotte, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP;	15. demande instamment la suppression immédiate, dans le cadre de la politique commune de la pêche ***et du FEAMPA***, des obstacles réglementaires qui entravent les efforts de décarbonation et le renouvellement de la flotte, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP;

Or. fr

Amendement 216
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 15

Proposition de résolution	*Amendement*
15. demande instamment ***la suppression immédiate***, dans le cadre de la	15. demande instamment ***l'adaptation***, dans le cadre de la politique commune de

politique commune de la pêche, des obstacles réglementaires qui entravent les efforts de décarbonation et le renouvellement de la flotte, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP;

la pêche, des obstacles réglementaires qui entravent les efforts de décarbonation et le renouvellement de la flotte, en accordant une attention particulière aux besoins des flottes de pêche dans les RUP;

Or. fr

Amendement 217
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 bis. souligne la nécessité de reconnaître formellement le caractère insulaire dans la mise en œuvre de la politique commune de la pêche, en prévoyant des analyses d'impact spécifiques pour les mesures touchant les territoires insulaires et ultrapériphériques, afin d'éviter des incidences disproportionnées;

Or. it

Amendement 218
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 15 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	15 ter. enjoint à la Commission de mettre en place un instrument financier spécifiquement consacré à la pêche dans les régions insulaires et ultrapériphériques, destiné à compenser l'augmentation des coûts d'isolement, de transport et de mauvaise infrastructure, en garantissant l'égalité des chances avec

les régions continentales;

Or. it

Amendement 219
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à la ratification et à la mise en œuvre rapides de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer ***et portant sur*** la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale***, afin d'assurer la protection effective ainsi que la*** gestion ***durable de la haute mer***;	16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à la ratification et à la mise en œuvre rapides de l'accord ***sur la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ)*** se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer ***afin de garantir*** la conservation ***efficace*** et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale***; demande que le nouveau cadre fonctionne de manière coordonnée et complémentaire avec les organismes internationaux existants, tels que les organisations régionales de*** gestion ***des pêches (ORGP), la FAO, l'Organisation maritime internationale (OMI), ainsi que la politique commune de la pêche (PCP); souligne que ni l'accord ni la directive de transposition ne devraient porter atteinte aux rôles, mandats ou compétences de ces organes, à l'acquis de l'Union ou aux compétences des États membres***;

Or. en

Amendement 220
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. ***salue le rôle moteur joué par*** l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, ***notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays***; ***appelle à la ratification et à la mise en œuvre rapides de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer;***	16. ***reconnaît l'ambition de*** l'Union ***de jouer un rôle de premier plan*** en matière de gouvernance mondiale des océans, ***tout en notant qu'une position de premier plan ne peut être atteinte que grâce à l'efficacité, à la compétitivité et à des politiques réalistes***;

Or. en

Amendement 221
Emma Fourreau, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à la ratification et à la mise en œuvre rapides de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones	16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à la ratification et à la mise en œuvre rapides de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones

ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer;	ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer; ***invite l'Union et ses États membres à assurer la coordination et la cohérence entre la mise en œuvre de l'accord BBNJ et les travaux menés au sein des organisations régionales de gestion des pêches (ORGP);***

Or. en

Amendement 222
Karin Karlsbro, Asger Christensen

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; ***appelle à la ratification et à la mise en œuvre rapides*** de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer;	16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; ***se félicite de l'entrée en vigueur*** de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer***, qui a eu lieu le 19 septembre 2025, demande sa mise en œuvre rapide et encourage les pays qui ne l'ont pas encore fait à ratifier l'accord***;

Or. en

Amendement 223
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à la ratification et à la mise en œuvre rapides de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer;	16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à la ratification et à la mise en œuvre rapides de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer***,*** ***sans empiéter sur les compétences et la souveraineté des États membres***;

Or. en

Amendement 224
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à la ratification et à la mise en œuvre rapides de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi	16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à la ratification et à la mise en œuvre rapides de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi

que la gestion durable de la haute mer;	que la gestion durable de la haute mer***,*** ***dans le respect des compétences des États membres***;

Or. fr

Amendement 225
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à ***la ratification et à*** la mise en œuvre ***rapides*** de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer;	16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à la mise en œuvre ***rapide*** de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale ***qui entre en vigueur le 17 janvier 2026***, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer;

Or. en

Amendement 226
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la	16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la

création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; ***appelle à*** la ratification et ***à*** la mise en œuvre ***rapides*** de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer;

création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; ***salue*** la ratification ***rapide*** et ***demande*** la mise en œuvre ***totale*** de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer;

Or. en

Amendement 227
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution	*Amendement*
16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à ***la ratification et à*** la mise en œuvre ***rapides*** de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer;	16. salue le rôle moteur joué par l'Union en matière de gouvernance mondiale des océans, notamment dans la création de la coalition à niveau élevé d'ambition pour la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, qui regroupe 52 pays; appelle à la mise en œuvre ***rapide*** de l'accord se rapportant à la convention des Nations unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, afin d'assurer la protection effective ainsi que la gestion durable de la haute mer;

Or. en

Amendement 228
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. se félicite de la confirmation que l'absence d'adoption, de mise en œuvre ou d'application des mesures de gestion de la pêche, que ce soit dans le cadre des ORGP ou d'accords bilatéraux et multilatéraux, constitue désormais un manquement à l'obligation de coopérer au titre du droit de l'Union; demande à cet égard à la Commission, en coopération avec les États membres, d'utiliser tout instrument permettant aux pays tiers de coopérer, tel que le règlement (UE) nº 1026/2012 du Parlement européen et du Conseil[1 bis] qui établit un cadre permettant de définir et d'adopter des mesures à l'égard des pays tiers qui ne coopèrent pas et qui autorisent une pêche non durable d'un stock d'intérêt commun pour l'Union;

Or. en

Amendement 229
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 bis. souligne qu'il est nécessaire de mettre en œuvre le cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal afin d'enrayer et d'inverser la perte de nature, notamment ses objectifs concernant les écosystèmes côtiers et marins qui sont essentiels à la bonne santé des mers; rappelle l'importance du rôle moteur de l'Union au niveau mondial à cet égard;

Or. en

Amendement 230
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	16 ter. invite l'Union à promouvoir l'objectif 30x30 en matière de biodiversité marine et à jouer un rôle moteur dans la mise en place d'un réseau cohérent sur le plan écologique comprenant des zones marines protégées gérées de manière efficace;

Or. en

Amendement 231
Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande que la Commission et les États membres encouragent un moratoire international sur l'exploitation minière des grands fonds marins, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies démontrent que ces activités peuvent être gérées sans perte de biodiversité ni dégradation des écosystèmes; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ***ce*** moratoire ***dans une démarche de*** responsabilité environnementale mondiale;	17. ***souligne qu'il importe d'adopter une approche précautionneuse à l'égard des projets miniers portant sur de grands fonds marins jusqu'à ce que leurs effets sur l'environnement marin et la biodiversité aient été suffisamment étudiés et analysés, ce qui permettra à l'Union de continuer à participer à la compétition mondiale pour l'exploration des eaux profondes, tout en fixant les normes les plus élevées en matière de gestion durable des ressources;*** demande***, dès lors,*** que la Commission et les États membres encouragent ***à cette fin*** un moratoire international sur l'exploitation minière des grands fonds marins, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies

démontrent que ces activités peuvent être gérées sans perte de biodiversité ni dégradation des écosystèmes; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ***un*** moratoire ***et d'assumer collectivement la*** responsabilité environnementale mondiale ***ainsi que de fixer les normes les plus élevées en matière de gestion durable des ressources***;

Or. en

Amendement 232
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande que la Commission et les États membres encouragent un moratoire international sur l'exploitation minière des grands fonds marins, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies démontrent que ces activités peuvent être gérées sans perte de biodiversité ni dégradation des écosystèmes; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ce moratoire dans une démarche de responsabilité environnementale mondiale;	17. demande que la Commission et les États membres encouragent un moratoire international sur l'exploitation minière des grands fonds marins, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies démontrent que ces activités peuvent être gérées sans perte de biodiversité ni dégradation des écosystèmes; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ce moratoire dans une démarche de responsabilité environnementale mondiale; ***rappelle à l'Union et aux États membres, en tant que membres de l'Autorité internationale des fonds marins, l'obligation légale qui leur incombe, conformément à la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), de réagir par des mesures appropriées à toute tentative de contournement de l'Autorité internationale des fonds marins en tant qu'organe international compétent pour***

réglementer les activités minières des grands fonds marins au-delà de la juridiction nationale;

Or. en

Amendement 233
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande que la Commission et les États membres encouragent un moratoire international sur l'exploitation minière des grands fonds marins, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies démontrent que ces activités peuvent être gérées sans perte de biodiversité ni dégradation des écosystèmes; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ce moratoire dans une démarche de responsabilité environnementale mondiale;	17. demande que la Commission et les États membres encouragent un moratoire international sur l'exploitation minière des grands fonds marins, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies démontrent que ces activités peuvent être gérées sans perte de biodiversité ni dégradation des écosystèmes; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ce moratoire dans une démarche de responsabilité environnementale mondiale; ***met en garde contre le fait que toute action unilatérale violerait le droit international et la CNUDM, contournerait les pourparlers multilatéraux et mettrait en péril les écosystèmes marins et les activités traditionnelles telles que la pêche; invite l'Union et ses États membres à réagir en conséquence;***

Or. en

Amendement 234
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***demande que la Commission et les États membres encouragent un moratoire international sur*** l'exploitation minière des grands fonds marins, ***notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies démontrent que ces activités peuvent être gérées sans perte de biodiversité ni dégradation des écosystèmes; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ce*** moratoire ***dans une démarche de responsabilité environnementale mondiale***;	17. ***reconnaît les risques environnementaux liés à*** l'exploitation minière des grands fonds marins, ***mais souligne qu'un*** moratoire ***exhaustif nuirait à l'autonomie stratégique de l'Europe en matière d'accès aux matières premières, d'autant plus que celles-ci sont nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux du pacte vert pour l'Europe***;

Or. en

Amendement 235
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. demande que la Commission et les États membres encouragent un moratoire international sur l'exploitation minière des grands fonds marins, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies ***démontrent que ces activités peuvent être gérées sans perte de biodiversité ni dégradation des écosystèmes***; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ce moratoire dans une démarche de responsabilité environnementale mondiale;	17. demande que la Commission et les États membres encouragent un moratoire international sur l'exploitation minière des grands fonds marins, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies ***et des connaissances sur ses incidences soient disponibles***; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ce moratoire dans une démarche de responsabilité environnementale mondiale;

Or. en

Amendement 236
Michal Wiezik

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution	*Amendement*
17. ***demande que la Commission et les États membres encouragent un moratoire international*** sur l'exploitation minière des grands fonds marins, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies démontrent que ces activités peuvent être gérées sans perte de biodiversité ni dégradation des écosystèmes; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ***ce*** moratoire dans une démarche de responsabilité environnementale mondiale;	17. ***note que la Commission préconise une pause de précaution*** sur l'exploitation minière des grands fonds marins ***et invite les États membres à confirmer cette approche***, notamment par l'intermédiaire de l'Autorité internationale des fonds marins, jusqu'à ce que des recherches scientifiques approfondies démontrent que ces activités peuvent être gérées sans perte de biodiversité ni dégradation des écosystèmes; invite instamment tous les pays à appliquer le principe de précaution et à soutenir ***un*** moratoire ***international*** dans une démarche de responsabilité environnementale mondiale;

Or. en

Amendement 237
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande que soient lancées des activités de recherche visant à maintenir en Méditerranée une pêche au chalut équilibrée, avec des équipements modernes et sélectifs, qui tienne compte de la durabilité environnementale, mais aussi de la durabilité économique des exploitants du secteur;

Or. it

Amendement 238
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. Demande que la Commission et les États membres encouragent un moratoire international sur la chasse à la baleine et aux grands cétacés au sein de la Commission baleinière internationale et des instances internationales.

Or. fr

Amendement 239
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	17 bis. demande la mise en œuvre rapide d'un observatoire européen des grands fonds marins dans l'Atlantique;

Or. en

Amendement 240
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. demande instamment que des zones marines protégées soient rapidement désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées	18. demande instamment que des zones marines protégées soient rapidement désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées

dans le cadre d'une réponse ***équilibrée*** face aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions;	dans le cadre d'une réponse face aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions***, conformément aux objectifs et obligations du Système du traité sur l'Antarctique (STA)***; ***se déclare préoccupé par l'augmentation des captures de krill antarctique au cours de la dernière décennie et par les menaces qui en découlent pour les écosystèmes antarctiques; prie instamment l'Union de défendre des mesures de protection des écosystèmes locaux au sein de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR);***

Or. en

Amendement 241
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. ***demande instamment que des*** zones marines protégées ***soient rapidement désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique***; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées ***dans le cadre d'une réponse équilibrée face aux*** ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions;	18. ***souligne que toute désignation de*** zones marines protégées***, y compris dans l'Antarctique (mer de dell et péninsule Antarctique), doit être précédée d'analyses d'impact complètes et d'une consultation efficace des parties prenantes concernées, disposer d'objectifs clairs et de mesures efficaces de suivi, de contrôle et de surveillance, sur la base des meilleurs avis scientifiques disponibles et en tenant compte des considérations socio-économiques***; invite la Commission***, si nécessaire, à la suite d'analyses d'impact,*** à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées ***susceptibles de contribuer à neutraliser les*** ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions;

Or. en

Amendement 242
Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. demande instamment que des zones marines protégées soient rapidement désignées dans l'Antarctique***, y compris*** la mer de Weddell ***et la péninsule antarctique***; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées dans le cadre d'une réponse équilibrée face aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions;	18. demande instamment que des zones marines protégées soient rapidement désignées dans l'Antarctique ***et exprime son soutien sans réserve, en particulier, aux efforts déployés par l'Union et ses États membres pour établir deux nouvelles zones marines protégées (ZMP) dans l'Antarctique oriental et dans*** la mer de Wedell ***dans l'océan Antarctique***; invite la Commission ***et les États membres*** à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées dans le cadre d'une réponse équilibrée face aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions ***et à intensifier leurs efforts bilatéraux et multilatéraux pour obtenir un soutien à la mise en place de nouvelles ZMP***;

Or. en

Amendement 243
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. demande instamment que des zones marines protégées soient rapidement désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées dans le cadre d'une réponse équilibrée face aux ambitions croissantes d'autres acteurs	18. demande instamment que des zones marines protégées soient rapidement désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées dans le cadre d'une réponse équilibrée face aux ambitions croissantes ***et***

mondiaux dans ces régions;

potentiellement non durables d'autres acteurs mondiaux dans ces régions; ***demande à la Commission et aux États membres de soutenir la neutralité scientifique des zones sensibles d'Arctique et d'Antarctique;***

Or. fr

Amendement 244
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. demande instamment que des zones marines protégées soient rapidement désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées dans le cadre d'une réponse équilibrée face aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions;	18. demande instamment que des zones marines protégées soient rapidement désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; invite la Commission ***et les États membres*** à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées***, en mettant particulièrement l'accent sur les membres de la Convention sur la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) qui ont exprimé leur opposition aux propositions de ZMP,*** dans le cadre d'une réponse équilibrée aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions;

Or. en

Amendement 245
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. demande instamment que des zones	18. demande instamment que des zones

marines protégées soient rapidement désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées dans le cadre d'une réponse équilibrée face aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions;	marines protégées soient rapidement désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées dans le cadre d'une réponse équilibrée face aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions; ***souligne le bon exemple des Açores qui ont créé la plus grande ZMP européenne dans l'Atlantique couvrant 287 000 km²;***

Or. en

Amendement 246
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. demande instamment que des zones marines protégées soient ***rapidement*** désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; ***invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées dans le cadre d'une réponse équilibrée face aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions;***	18. demande instamment que des zones marines protégées soient désignées dans l'Antarctique, ***lorsque cela peut être justifié scientifiquement au cas par cas,*** y compris dans la mer de Wedell et la péninsule antarctique;

Or. en

Amendement 247
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution	*Amendement*
18. demande instamment que des zones marines protégées soient rapidement	18. demande instamment que des zones marines protégées soient rapidement

désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées dans le cadre d'une réponse ***équilibrée*** face aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions;	désignées dans l'Antarctique, y compris la mer de Weddell et la péninsule antarctique; invite la Commission à plaider activement en faveur de ces zones marines protégées dans le cadre d'une réponse ***nécessaire*** face aux ambitions croissantes d'autres acteurs mondiaux dans ces régions;

Or. en

Amendement 248
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne que les preuves scientifiques doivent rester l'épine dorsale de la prise de décision en matière de gouvernance internationale des océans, en servant de dénominateur commun dans les négociations multilatérales et en soutenant la gouvernance durable dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture; insiste en outre sur la nécessité de fonder toutes les politiques sur des données scientifiques solides, ainsi que d'investir dans les organismes scientifiques qui fournissent les preuves qui sous-tendent ces décisions et de les aider;

Or. en

Amendement 249
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. souligne que le cadre mondial de Kunming-Montréal en matière de

biodiversité reconnaît l'importance d'autres mesures de conservation efficaces basées sur l'aire en tant qu'approche complémentaire en matière de protection des zones marines; souligne qu'il importe d'inclure les États membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour atteindre l'objectif de protéger 30 % des océans dans le monde d'ici à 2030, conformément au cadre susmentionné;

Or. en

Amendement 250
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. invite l'Union à accorder une attention particulière à la région arctique conformément à sa stratégie arctique de 2021, y compris dans le cadre de son accord de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) avec le Groenland, qui porte sur la gestion durable des ressources marines vivantes, le climat et la protection du milieu marin dont dépend la pêche;

Or. en

Amendement 251
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	18 bis. Invite la Commission à promouvoir le concept d'aires marines de

prospérité en tant que cadre pour concilier la restauration écologique et le bien-être humain des communautés côtières en utilisant des protections territoriales des écosystèmes;

Or. fr

Amendement 252
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. soutient l'engagement pris par le pacte européen pour l'Océan de mettre en place une initiative paneuropéenne pour l'observation de l'Océan, pierre angulaire pour améliorer la compréhension et la gestion des écosystèmes marins; plaide en faveur d'une plus grande coopération au sein de l'Union en matière de recherche et d'innovation, afin de renforcer la collaboration scientifique marine et de consolider le rôle moteur de l'Union en matière d'océanographie;	19. soutient l'engagement pris par le pacte européen pour l'Océan de mettre en place une initiative paneuropéenne pour l'observation de l'Océan, pierre angulaire pour améliorer la compréhension et la gestion des écosystèmes marins ***tout en promouvant la création d'un réseau mondial d'observatoires partageant les données et encourageant la mobilité des scientifiques***; plaide en faveur d'une plus grande coopération au sein de l'Union en matière de recherche et d'innovation, afin de renforcer la collaboration ***et la mobilité*** scientifique marine et de consolider le rôle moteur de l'Union en matière d'océanographie; ***et, face au recul constaté de certains partenaires mondiaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, invite l'Union à renforcer son action et son engagement dans la coopération scientifique en faveur de la préservation des écosystèmes marins et côtiers.***

Or. fr

Amendement 253
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. soutient l'engagement pris par le pacte européen pour l'Océan de mettre en place une initiative paneuropéenne pour l'observation de l'Océan, pierre angulaire pour améliorer la compréhension et la gestion des écosystèmes marins; plaide en faveur d'une plus grande coopération au sein de l'Union en matière de recherche et d'innovation, afin de renforcer la collaboration scientifique marine et de consolider le rôle moteur de l'Union en matière d'océanographie;	19. soutient l'engagement pris par le pacte européen pour l'Océan de mettre en place une initiative paneuropéenne pour l'observation de l'Océan, pierre angulaire pour améliorer la compréhension et la gestion des écosystèmes marins; plaide en faveur d'une plus grande coopération au sein de l'Union en matière de recherche et d'innovation, afin de renforcer la collaboration scientifique marine et de consolider le rôle moteur de l'Union ***à l'échelle internationale*** en matière d'océanographie ***et de sciences marines de façon générale***; ***souligne la nécessité de fournir un soutien financier adéquat;***

Or. en

Amendement 254
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution	*Amendement*
19. soutient l'engagement pris par le pacte européen pour l'Océan de mettre en place une initiative paneuropéenne pour l'observation de l'Océan, pierre angulaire pour améliorer la compréhension et la gestion des écosystèmes marins; plaide en faveur d'une plus grande coopération au sein de l'Union en matière de recherche et d'innovation, afin de renforcer la collaboration scientifique marine et de consolider le rôle moteur de l'Union en matière ***d'océanographie***;	19. soutient l'engagement pris par le pacte européen pour l'Océan de mettre en place une initiative paneuropéenne pour l'observation de l'Océan, pierre angulaire pour améliorer la compréhension et la gestion des écosystèmes marins; plaide en faveur d'une plus grande coopération au sein de l'Union en matière de recherche et d'innovation, afin de renforcer la collaboration scientifique marine et de consolider le rôle moteur de l'Union en matière ***de sciences marines***;

Or. en

Amendement 255
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. souligne qu'il importe de renforcer la participation des institutions de l'Union aux ORGP, y compris la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) et la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), ainsi que la coopération avec les agences des Nations unies afin de garantir une gouvernance internationale des océans cohérente et fondée sur des données scientifiques;

Or. en

Amendement 256
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 bis. demande une nouvelle fois à l'Union et à ses États membres de jouer un rôle de premier plan dans la gouvernance internationale des océans en protégeant les baleines et en défendant la pleine mise en œuvre du moratoire international sur la chasse commerciale à la baleine;

Or. en

Amendement 257
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution

Paragraphe 19 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	19 ter. rappelle qu'il importe que l'Union et ses États membres intègrent la protection des cétacés dans leurs relations en matière de pêche et dans leur coopération en matière de gouvernance des océans avec les pays tiers, y compris dans leurs relations commerciales en ce qui concerne les produits de la pêche;

Or. en

Amendement 258
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec les États-Unis et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale;	20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec les États-Unis et ***d'autres partenaires internationaux, et*** en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale; ***salue l'entrée en vigueur de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce visant à interdire les subventions à la pêche INN, à la pêche de stocks surexploités et à la pêche de stocks non réglementés en haute mer, qui contribue à l'égalité des conditions de concurrence en matière de pêche;***

Or. fr

Amendement 259
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec ***les États-Unis*** et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale;	20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec ***l'ensemble des partenaires internationaux*** et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale; ***souligne que les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) constituent l'un des outils multilatéraux les plus puissants à la disposition de l'Union en ce qui concerne l'établissement de normes mondiales, et souligne que le rôle de leur organisme chargé de la conformité demeure sous-utilisé par l'Union;***

Or. en

Amendement 260
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir ***son*** rôle ***de chef de file*** dans les enceintes internationales en ***favorisant le multilatéralisme***, en dialoguant avec les États-Unis et en ***établissant des normes mondiales en matière de*** durabilité marine et ***de*** concurrence loyale;	20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir ***un*** rôle ***constructif*** dans les enceintes internationales en ***promouvant des normes réciproques et réalistes***, en dialoguant avec ***des partenaires tels que*** les États-Unis ***afin de garantir des engagements mutuels plutôt que des obligations unilatérales,*** et en ***œuvrant en faveur de la*** durabilité marine et ***de la*** concurrence loyale ***sans désavantager les pêcheurs et les producteurs de l'Union au moyen de normes auto-imposées excessivement élevées***;

Or. en

Amendement 261
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec les États-Unis et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale;	20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec ***des nations clés en matière de durabilité de la pêche et de gouvernance des océans, telles que*** les États-Unis***, le Canada, le Japon ou la Norvège,*** et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale;

Or. en

Amendement 262
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec les États-Unis et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale;	20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec ***les acteurs mondiaux pertinents, tels que*** les États-Unis ***et la Chine,*** et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale;

Or. en

Amendement 263
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec les États-Unis et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale;	20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec ***des acteurs clés, tels que*** les États-Unis ***et la Chine,*** et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale;

Or. en

Amendement 264
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution	*Amendement*
20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec les États-Unis et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale;	20. souligne qu'il incombe à l'Union de maintenir son rôle de chef de file dans les enceintes internationales en favorisant le multilatéralisme, en dialoguant avec ***des pays partageant les mêmes valeurs, tels que*** les États-Unis et en établissant des normes mondiales en matière de durabilité marine et de concurrence loyale;

Or. en

Amendement 265
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

20 bis. se félicite de l'entrée en vigueur de l'accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les subventions à la pêche; souligne que cet accord marque une étape cruciale dans la suppression des subventions préjudiciables à la pêche qui contribuent à la surpêche et à la surcapacité, favorisant ainsi une concurrence loyale et une gestion durable des ressources marines dans le monde; encourage la Commission à poursuivre sur cette lancée grâce à la diplomatie océanique, en dialoguant de manière proactive avec les pays tiers, en particulier avec les principales nations pratiquant la pêche, afin de promouvoir la ratification et la mise en œuvre effective de cet accord et de faire progresser les engagements mondiaux en faveur d'une gestion durable, transparente et équitable de la pêche;

Or. en

Amendement 266
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. souligne que l'Union devrait utiliser son pouvoir de marché comme un outil stratégique pour défendre ses intérêts et promouvoir la durabilité; souligne que l'accès au marché de l'Union doit être subordonné au respect des normes de l'Union, en veillant à ce que les produits de la mer importés dans l'Union ne proviennent pas de sources illégales ou non durables, ni d'activités liées à des violations des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 267
France Jamet, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 bis. Ajoute que la défense des demandes d'extension de plateaux continentaux par les États membres concernés constitue un enjeu majeur de la diplomatie maritime qui ne doit pas être négligé.

Or. fr

Amendement 268
Gabriel Mato, Francisco José Millán Mon, Carmen Crespo Díaz

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	20 ter. demande à nouveau que les conserves de poisson et les produits de la mer soient traités comme des «produits sensibles» dans les négociations commerciales;

Or. en

Amendement 269
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. salue la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit	21. salue la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit

des accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de ***maintenir une position ferme contre toute décision unilatérale*** qui ***réduirait*** de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques;	des accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de ***s'opposer fermement aux décisions actuelles disproportionnées, scientifiquement injustifiées et discriminatoires*** qui ***réduisent*** de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques***, à savoir celles liées à la mise en œuvre ou à la désignation prévue de zones marines protégées et à l'interdiction de la pêche du lançon, et d'utiliser les mécanismes de l'ACC pour remédier à toute perte de droits de pêche qui en résulterait***;

Or. en

Amendement 270
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. salue la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit des accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de maintenir une position ferme contre toute décision unilatérale qui réduirait de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques;	21. salue la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit des accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de maintenir une position ferme contre toute décision unilatérale qui réduirait de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques; ***souligne qu'il importe que la Commission fasse preuve de vigilance dans le suivi des mesures prises par le Royaume-Uni afin de protéger les intérêts de l'Union, de ses opérateurs et de ses citoyens;***

Or. en

Amendement 271
Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. salue la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit des accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de maintenir une position ferme contre toute décision unilatérale qui réduirait de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques;	21. salue la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit des accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; ***invite la Commission à garantir des accords de pêche stables et à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni, ainsi qu'après 2038;*** demande à la Commission de maintenir une position ferme contre toute décision unilatérale qui réduirait de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques;

Or. en

Amendement 272
Emma Fourreau, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. salue la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit des accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de ***maintenir une position ferme contre*** toute décision unilatérale qui réduirait de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques;	21. salue la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit des accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de ***contrôler et de garantir le respect de l'accord de commerce et de coopération entre l'Union et le Royaume-Uni en ce qui concerne*** toute décision unilatérale qui réduirait de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques;

Or. en

Amendement 273
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. salue ***la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit des*** accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de maintenir une position ferme contre toute décision unilatérale qui réduirait de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques;	21. salue ***les*** accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de maintenir une position ferme contre toute décision unilatérale qui réduirait de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques;

Or. en

Amendement 274
France Jamet, António Tânger Corrêa

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution	*Amendement*
21. ***salue*** la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit des accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de maintenir une position ferme contre toute décision unilatérale qui réduirait de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques;	21. ***Note*** la décision adoptée par le comité spécialisé de la pêche, qui établit des accords à long terme entre l'Union et le Royaume-Uni permettant un accès réciproque complet aux zones de pêche jusqu'au 30 juin 2038; demande à la Commission de maintenir une position ferme contre toute décision unilatérale qui réduirait de fait l'accès des pêcheurs de l'Union aux eaux britanniques;

Or. fr

Amendement 275

Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. invite l'Union à intensifier son dialogue avec la Norvège dans le cadre de la table ronde de haut niveau sur la pêche et les océans, afin de résoudre les questions en suspens et de garantir des conditions de concurrence égales entre les pêcheurs de l'Union et de la Norvège;	22. invite l'Union à intensifier son dialogue avec la Norvège dans le cadre de la table ronde de haut niveau sur la pêche et les océans, afin de résoudre les questions en suspens et de garantir des conditions de concurrence égales entre les pêcheurs de l'Union et de la Norvège; ***demande à la Commission de mettre tout en œuvre pour trouver un accord global sur les stocks partagés, avec les États côtiers afin d'éviter la surpêche de ces stocks et de garantir aux pêcheurs européens des possibilités de pêche équitables et durables; demande à la Commission d'utiliser toutes les possibilités ouvertes par le règlement 1026/2012 en ce qui concerne les pays autorisant une pêche non-durable, y compris l'utilisation de sanctions;***

Or. fr

Amendement 276
Karin Karlsbro, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. invite l'Union à intensifier son dialogue avec la Norvège dans le cadre de la table ronde de haut niveau sur la pêche et les océans, afin de résoudre les questions en suspens et de garantir des conditions de concurrence égales entre les pêcheurs de l'Union et de la Norvège;	22. invite l'Union à intensifier son dialogue avec la Norvège dans le cadre de la table ronde de haut niveau sur la pêche et les océans, afin de résoudre les questions en suspens et de garantir ***que des mesures conjointes de gestion de la pêche sont conclues et permettent de garantir la durabilité à long terme des stocks halieutiques et*** des conditions de concurrence égales entre les pêcheurs de

l'Union et de la Norvège;

Or. en

Amendement 277
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution	*Amendement*
22. invite l'Union à intensifier son dialogue avec la Norvège dans le cadre de la table ronde de haut niveau sur la pêche et les océans, afin de résoudre les questions en suspens et de garantir des conditions de concurrence égales entre les pêcheurs de l'Union et de la Norvège;	22. invite l'Union à intensifier son dialogue avec la Norvège dans le cadre de la table ronde de haut niveau sur la pêche et les océans, afin de résoudre les questions en suspens et de garantir des conditions de concurrence égales entre les pêcheurs de l'Union et de la Norvège; ***rappelle à cet égard la dette de 5 000 tonnes de cabillaud due par la Norvège à l'Union depuis 2021 et demande qu'elle soit rapidement réglée;***

Or. en

Amendement 278
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. invite l'Union à renforcer le dialogue et la coopération avec d'autres partenaires clés en matière de pêche et d'océans, notamment le Royaume-Uni, l'Islande, les Îles Féroé, le Groenland et tous les pays partenaires de l'Union en Afrique et dans les pays du Sud, à promouvoir une gestion durable et équitable de la pêche et à garantir un

accès équitable aux ressources marines partagées; souligne qu'il importe de faire progresser la coopération grâce à des négociations transparentes, inclusives et fondées sur des données scientifiques, en favorisant la confiance mutuelle, la gestion environnementale et des conditions de concurrence véritablement équitables entre les pêcheurs de l'Union et ceux de pays tiers;

Or. en

Amendement 279
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. se félicite du protocole d'accord sur le renforcement de la coopération dans le domaine de la pêche et des océans entre l'Union et l'Islande signé le 15 juillet 2025; souligne l'ambition de promouvoir une approche coordonnée à l'égard de la pêche et des affaires océaniques afin de favoriser des conditions de concurrence équitables, en gardant à l'esprit qu'une gestion responsable de la pêche est essentielle pour garantir une pêche durable et, partant, générer des avantages économiques, sociaux et environnementaux positifs;

Or. en

Amendement 280
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 bis. dans le contexte post-Brexit, invite la Commission à évaluer l'opportunité de création d'une organisation régionale de gestion de la pêche (ORGP) pour les eaux de la zone FAO 27 en lien avec les États tiers voisins afin d'avoir un cadre unifié de gestion des pêches, du suivi scientifique et des ressources halieutiques;

Or. fr

Amendement 281
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 ter. souligne que le protocole d'accord indique que la pollution, la perte de biodiversité et le changement climatique ont une incidence négative sur notre environnement marin et que la gestion durable des activités océaniques et de l'aquaculture nécessite des océans et des ressources en eau sains, résilients et productifs, et que l'objectif consiste à coopérer pour atteindre ces objectifs et à veiller à ce que notre travail commun repose sur les meilleurs avis scientifiques disponibles; encourage la Commission à s'efforcer de mettre en place des plateformes de coopération similaires avec d'autres partenaires importants;

Or. en

Amendement 282
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution

Paragraphe 22 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	22 quater. souligne les relations de longue date avec le Groenland sur les questions liées à la pêche et souligne l'importance de cette relation pour les pêcheurs de l'Union ainsi que pour les actions conjointes visant à garantir une gestion durable des stocks halieutiques dans l'Atlantique Nord; encourage la Commission à approfondir davantage notre coopération avec le Groenland;

Or. en

Amendement 283
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. enjoint à la Commission d'apporter une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de pêche non durables qui pourraient l'amener à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées par l'Union, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale;	23. enjoint à la Commission d'apporter une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de pêche non durables qui pourraient l'amener à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées par l'Union, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale ***et à promouvoir le respect de l'accord des Nations unies sur les stocks halieutiques***; ***rappelle que l'absence d'accords de partage de quotas entre les États côtiers pour certains stocks partagés dans l'Atlantique du Nord-Est, tels que le maquereau, présente des risques pour les populations de poissons et pour la viabilité des activités de pêche;***

Or. en

Amendement 284
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. enjoint à la Commission ***d'apporter une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de*** pêche non ***durables qui pourraient l'amener à*** prendre des mesures ***visant à faire respecter les règles fixées par l'Union***, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale;	23. enjoint à la Commission ***de faire bon usage du règlement (UE) no 1026/2012 du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour l'identification et l'adoption de mesures à l'égard des pays tiers qui ne coopèrent pas et qui n'autorisent pas la*** pêche non ***durable d'un stock d'intérêt commun pour l'Union, et lorsqu'il n'existe pas d'autre solution diplomatique, de*** prendre des mesures, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 285
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. enjoint à la Commission ***d'apporter une plus grande clarté juridique quant*** aux pratiques de pêche non durables ***qui pourraient l'amener*** à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées par l'Union, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de ***renforcer la capacité de l'Union à*** lutter contre les pratiques non durables ***à l'échelle***	23. ***demande instamment à tous les États côtiers d'œuvrer à la mise en place d'un accord global de partage qui reflète des antécédents et des intérêts réels et durables;*** enjoint à la Commission ***d'activer dès que possible le règlement révisé relatif*** aux pratiques de pêche non durables ***et*** à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées par l'Union, notamment des restrictions commerciales

mondiale;

telles que des interdictions d'importation, afin de lutter contre les pratiques non durables***, en particulier celles qui touchent les stocks de petits pélagiques tels que le maquereau, et qui sont menées par la Norvège, les Îles Féroé et la Russie***;

Or. en

Amendement 286
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. enjoint à la Commission d'apporter une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de pêche non durables qui pourraient l'amener à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées par l'Union, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale;	23. enjoint à la Commission d'apporter une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de pêche non durables ***et ne respectant pas les normes internationales du travail*** qui pourraient l'amener à prendre des mesures ***potentiellement contraignantes*** visant à faire respecter les règles fixées par l'Union ***et les organisations internationales***, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables ***et non éthiques*** à l'échelle mondiale;

Or. fr

Amendement 287
Karin Karlsbro, Asger Christensen, Emma Wiesner

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. enjoint à la Commission ***d'apporter*** une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de pêche non durables qui	23. enjoint à la Commission ***de veiller à la mise en œuvre pleine et entière des règles de l'Union relatives aux pays tiers***

pourraient l'amener à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées ***par*** l'Union, notamment des restrictions commerciales ***telles que des interdictions d'importation***, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale;

permettant une pêche non durable et à apporter une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de pêche non durables qui pourraient l'amener à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées ***au titre du droit de*** l'Union, notamment des restrictions commerciales, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale;

Or. en

Amendement 288
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. enjoint à la Commission d'apporter une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de pêche non durables qui pourraient l'amener à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées par l'Union, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale;	23. enjoint à la Commission d'apporter une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de pêche non durables qui pourraient l'amener à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées par l'Union, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale; ***souligne que bon nombre de ces pratiques sont déjà bien identifiées, mais insuffisamment prises en considération par les mesures d'exécution actuelles;***

Or. en

Amendement 289
Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution	*Amendement*
23. enjoint à la Commission d'apporter une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de pêche non durables qui pourraient l'amener à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées par l'Union, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale;	23. enjoint à la Commission ***de fournir des définitions et des critères ainsi que*** d'apporter une plus grande clarté juridique quant aux pratiques de pêche non durables qui pourraient l'amener à prendre des mesures visant à faire respecter les règles fixées par l'Union, notamment des restrictions commerciales telles que des interdictions d'importation, afin de renforcer la capacité de l'Union à lutter contre les pratiques non durables à l'échelle mondiale ***et à promouvoir le respect de l'accord des Nations unies sur les stocks halieutiques***;

Or. en

Amendement 290
Isabelle Le Callennec

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. insiste sur l'importance de veiller à la cohérence entre les normes imposées aux producteurs européens et celles appliquées aux produits importés, en particulier dans le cadre des accords de commerce actuels ou futurs entre l'Union européenne et ses partenaires commerciaux, par exemple en introduisant des mesures miroir; demande en outre à la Commission de continuer à évaluer la pertinence des contingents tarifaires autonomes au regard de leur impact sur la filière pêche européenne, et le cas échéant de les adapter; invite les autorités européennes à faire preuve de prudence et à renforcer les contrôles afin de s'assurer que les exportations bénéficiant de contingents tarifaires autonomes ne proviennent pas de la pêche INN;

Or. fr

Amendement 291
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande à la Commission de renforcer son engagement en Méditerranée, et en particulier dans le canal de Sicile, afin de garantir des conditions de concurrence équitables tant en matière de réglementation que, surtout, de contrôle, et d'harmoniser autant que possible les mesures de gestion, y compris les périodes d'interruption obligatoire de la pêche des espèces soumises à des plans de gestion à long terme; enjoint en outre à la Commission de créer les conditions d'une exploitation durable des ressources de pêche dans les zones du canal de Sicile qui bénéficient de mesures de protection de la part de pays tiers afin de permettre aux entreprises de pêche de l'Union d'accéder en toute sécurité à ces zones.

Or. it

Amendement 292
Piotr Müller, Nora Junco García

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. prie instamment la Commission de renforcer les mécanismes de surveillance et de contrôle en ce qui concerne les activités de pêche et les flux commerciaux de produits de la mer russes, y compris les transbordements et les réexportations via

des pays tiers; demande l'introduction d'exigences strictes en matière de traçabilité et d'inspections coordonnées afin d'empêcher l'entrée sur le marché de l'Union de poissons capturés de manière illégale ou non durable; invite en outre la Commission à proposer une interdiction totale de l'importation et de la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture originaires de Russie jusqu'à ce que le droit international, les normes environnementales et les régimes de sanctions soient pleinement respectés;

Or. en

Amendement 293
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. invite la Commission à soulever et à traiter les cas de non-respect par des pays tiers au sein du comité de conformité des ORGP, en s'efforçant en particulier d'assurer un suivi par les pays tiers, afin d'éviter les répétitions et de garantir des conditions de concurrence équitables pour les pêcheurs de l'Union;

Or. en

Amendement 294
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. appelle de ses vœux un dialogue

structuré et stratégique avec les pays tiers, en particulier en Asie du Sud-Est et en Afrique, afin de sécuriser les voies maritimes et les réseaux de communication sous-marins, pour associer ainsi les efforts en matière de sécurité commerciale de l'Union à une gouvernance internationale plus large des océans;

Or. en

Amendement 295
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 bis. demande que des «sommets sur les océans» soient régulièrement organisés au niveau européen et associent tous les ministres concernés, le Parlement européen et la Commission, aux fins de la mise en œuvre du pacte sur l'Océan et de l'instauration d'une diplomatie océanique forte et dynamique;

Or. en

Amendement 296
Thomas Bajada, Sakis Arnaoutoglou, Giuseppe Lupo

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. souligne les règles actualisées relatives aux mesures que l'Union peut prendre à l'égard la pêche non durable effectuée par les pays tiers, qui peuvent servir de dernier recours en cas de défaut systématique de coopération pour

parvenir à une pêche durable; souligne que ces règles renforcent la diplomatie océanique de l'Union en combinant la responsabilité environnementale avec une concurrence loyale, l'obligation de rendre des comptes et le respect des meilleurs avis scientifiques disponibles;

Or. en

Amendement 297
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. demande au Conseil et à la Commission de renforcer les contrôles à l'importation et de restreindre davantage les importations de tous les aliments d'origine aquatique, notamment le cabillaud originaire de Russie, y compris lorsqu'il est retraité dans des pays tiers avant d'entrer dans l'Union et qu'il vient, par la suite, inonder les marchés européens, créant ainsi une concurrence déloyale pour l'industrie européenne de la pêche;

Or. en

Amendement 298
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 ter. souligne que les réseaux criminels opérant dans le secteur de la pêche compromettent la gouvernance durable des océans, faussent les économies locales

et mettent en péril les moyens de subsistance dans les régions côtières; souligne que la lutte efficace contre la criminalité organisée dans le secteur de la pêche contribuera à une économie maritime plus sûre et plus résiliente;

Or. en

Amendement 299
Željana Zovko

Proposition de résolution
Paragraphe 23 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	23 quater. invite la Commission et les États membres à renforcer les contrôles dans les ports et les douanes, en tirant pleinement parti d'une nouvelle Agence des douanes de l'Union, afin de protéger les pêcheurs contre les trafiquants de drogues et de migrants et contre d'autres activités illicites qui menacent leur sécurité et la stabilité régionale, et de renforcer la traçabilité des produits de la mer importés;

Or. en

Amendement 300
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre	***supprimé***

financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent;

Or. en

Amendement 301
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent;	24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent; ***demande un renforcement du soutien financier et politique en faveur des pratiques de pêche traditionnelles et durables, ainsi que de la pêche artisanale et à petite échelle; reconnaît la nécessité d'accorder une plus grande autonomie aux régions ultrapériphériques (RUP) en matière de financement et de législation, en rétablissant le programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité (POSEI-Pêche), qui est désormais intégré dans le Feampa, afin d'aider le secteur à surmonter les désavantages structurels et à assurer la viabilité à long terme des communautés locales de pêcheurs;***

Or. en

Amendement 302
Sander Smit

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent;	24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent; ***demande une augmentation substantielle du financement spécifique afin de garantir que l'Union puisse tenir ses engagements au niveau mondial, renforcer son rôle stratégique et soutenir la résilience future des communautés côtières;***

Or. en

Amendement 303
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche; ***constate avec inquiétude que les propositions pour*** le prochain cadre financier pluriannuel ***prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros***	24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche; ***relève la nécessité absolue de rétablir les ressources financières allouées au secteur dans*** le prochain cadre financier pluriannuel en faveur de la pêche

en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ***ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent***;	et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ***en assurant une dotation correspondant au moins au CFP actuel***; ***en particulier en ce qui concerne les objectifs stratégiques et spécifiques définis par la Commission elle-même en lien avec le pacte pour l'Océan et avec la politique commune de la pêche dans son intégralité;***

Or. it

Amendement 304
Emma Fourreau, Sebastian Everding, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur ***stratégique*** de la pêche; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent;	24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur de la pêche ***prospère et résilient et pour protéger les ressources biologiques de la mer et les écosystèmes marins à l'échelle mondiale***; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent;

Or. en

Amendement 305
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent;	24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche ***et garantir l'exploitation durable des ressources aquatiques marines à l'échelle mondiale***; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent;

Or. en

Amendement 306
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. ***insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à*** la diplomatie des océans***, en particulier pour maintenir un*** secteur ***stratégique*** de la pêche; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent;	24. ***reconnaît le rôle de*** la diplomatie des océans ***dans le maintien d'un*** secteur de la pêche ***stratégique***; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une dotation de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent;

Or. en

Amendement 307
Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution	*Amendement*
24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une ***dotation*** de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement précédent;	24. insiste fermement sur la nécessité d'allouer des fonds importants à la diplomatie des océans, en particulier pour maintenir un secteur stratégique de la pêche; constate avec inquiétude que les propositions pour le prochain cadre financier pluriannuel prévoient une ***affectation*** de seulement 2 milliards d'euros en faveur de la pêche et de l'aquaculture pour la période 2028-2034, ce qui représente à peine un tiers de son niveau de financement ***garanti*** précédent;

Or. en

Amendement 308
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. invite la Commission à garantir un niveau de financement adéquat au titre du cadre financier pluriannuel pour l'après-2028, en veillant à ce que le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (Feampa) demeure un instrument solide en vue de soutenir le renouvellement des générations, l'égalité entre les hommes et les femmes, la sécurité alimentaire, la modernisation de la flotte et la durabilité socio-économique;

Or. en

Amendement 309
Marco Falcone

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. enjoint à la Commission d'inclure dans les futurs instruments financiers une clause spécifique relative à la condition structurelle de l'insularité et de la double insularité, qui tienne compte des handicaps permanents de ces régions en ce qui concerne l'accès au marché, les coûts de logistique et les déficits infrastructurels;

Or. it

Amendement 310
Mélissa Camara
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 bis. demande l'augmentation des ressources humaines et des moyens financiers de la DG ENV afin d'améliorer leur participation aux négociations internationales dans le domaine, y compris à l'ensemble des travaux préparatoires pertinents en vue de ces négociations;

Or. en

Amendement 311
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	24 ter. regrette que la dotation de 2 milliards d'euros proposée pour la pêche et l'aquaculture au titre du prochain cadre financier pluriannuel (2028-2034) représenterait une réduction spectaculaire par rapport à la période actuelle; estime qu'il convient d'assurer une augmentation substantielle du budget du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (Feampa), ce qui est fondamental pour préserver la sécurité alimentaire et créer des emplois dans l'économie bleue afin de garantir le renouvellement des générations, l'égalité entre les hommes et les femmes et la modernisation de la flotte;

Or. en

Amendement 312
Eric Sargiacomo

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à veiller à ce que les pêcheurs et les parties prenantes de l'économie bleue bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, qui sous-tend la diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement;	25. invite la Commission à veiller à ce que les pêcheurs et les parties prenantes de l'économie bleue bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, qui sous-tend la diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement; ***souligne la nécessité***

d'un soutien financier constant et suffisamment élevé auprès des agences EMSA, EFCA et Frontex;

Or. fr

Amendement 313
Emma Fourreau, Luke Ming Flanagan

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à veiller à ce que les pêcheurs et les parties prenantes de l'économie bleue bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, qui sous-tend la diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement;	25. invite la Commission à veiller à ce que les pêcheurs et les parties prenantes de l'économie bleue***, en particulier les petits opérateurs et les organisations de petits producteurs,*** bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, qui sous-tend la diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement;

Or. en

Amendement 314
Giuseppe Lupo, Sakis Arnaoutoglou, Thomas Bajada

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à veiller à ce	25. invite la Commission à veiller à ce

que les pêcheurs et les parties prenantes de l'économie bleue bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, qui sous-tend la diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement;	que les pêcheurs et les parties prenantes de l'économie bleue bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, ***en allouant des fonds spécifiques minimaux,*** tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, qui sous-tend la ***gouvernance et la*** diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement;

Or. en

Amendement 315
Karin Karlsbro

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à veiller à ce que les pêcheurs et les parties prenantes de l'économie bleue bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, qui sous-tend la diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement;	25. invite la Commission à veiller à ce que les pêcheurs et les parties prenantes de l'économie bleue bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, qui sous-tend la diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ***au financement en faveur des APPD*** ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement;

Or. en

Amendement 316
Paulo Do Nascimento Cabral

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à veiller à ce que les pêcheurs et les parties prenantes de l'économie bleue bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, qui sous-tend la diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement;	25. invite la Commission ***et les États membres*** à veiller à ce que les pêcheurs et les parties prenantes de l'économie bleue bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale — Europe dans le monde, qui sous-tend la diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement;

Or. en

Amendement 317
Siegbert Frank Droese

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution	*Amendement*
25. invite la Commission à veiller à ce que les pêcheurs ***et les parties prenantes de l'économie bleue*** bénéficient d'un accès effectif et simplifié aux instruments de financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les	25. invite la Commission à veiller à ce que les pêcheurs***, les opérateurs aquacoles, les communautés côtières et les petites et moyennes entreprises (PME) directement associées au secteur*** bénéficient d'un accès efficace et simplifié aux instruments de

investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument ***de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale —*** Europe dans le monde***, qui sous-tend la diplomatie des océans et les efforts de lutte contre la pêche INN, ainsi qu'à des sources de financement complémentaires telles que le Fonds pour une transition juste, REPowerEU, Horizon Europe et la Banque européenne d'investissement***;	financement, tels que le Fonds européen pour la compétitivité, qui soutient les investissements dans une économie bleue durable, et l'instrument Europe dans le monde***, tout en évitant le détournement de fonds vers des parties prenantes non productives ou purement consultatives***; ***souligne que le soutien doit donner la priorité à ceux qui créent une réelle valeur économique et sociale dans les zones côtières;***

Or. en

Amendement 318
Carmen Crespo Díaz, Gabriel Mato

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. réaffirme la nécessité de maintenir un fonds spécifique, renforcé et autonome pour la pêche et l'aquaculture dans le prochain cadre financier pluriannuel 2028-2034, comme le demande l'ensemble du secteur européen; estime que l'intégration de l'actuel Feampa dans un fonds unique serait préjudiciable au secteur et préconise une dotation budgétaire suffisante pour réaliser des progrès en matière de durabilité, de renouvellement des flottes, de compétitivité, de numérisation et de décarbonation, tout en garantissant la cohésion territoriale et le renouvellement des générations;

Or. es

Amendement 319
Marco Falcone

Proposition de résolution

Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	25 bis. souligne que les critères d'accès aux fonds européens doivent récompenser non seulement la durabilité environnementale, mais aussi la valeur sociale et économique des activités de pêche traditionnelles, artisanales et familiales, en particulier dans les régions insulaires et ultrapériphériques de l'Union;

Or. it

Amendement 320
Nora Junco García, Diego Solier, Giuseppe Milazzo, Stephen Nikola Bartulica, Piotr Müller

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	26 bis. invite instamment la Commission européenne à garantir une stabilité administrative et juridique suffisante pour les investissements privés afin de favoriser le développement des secteurs maritimes.

Or. en